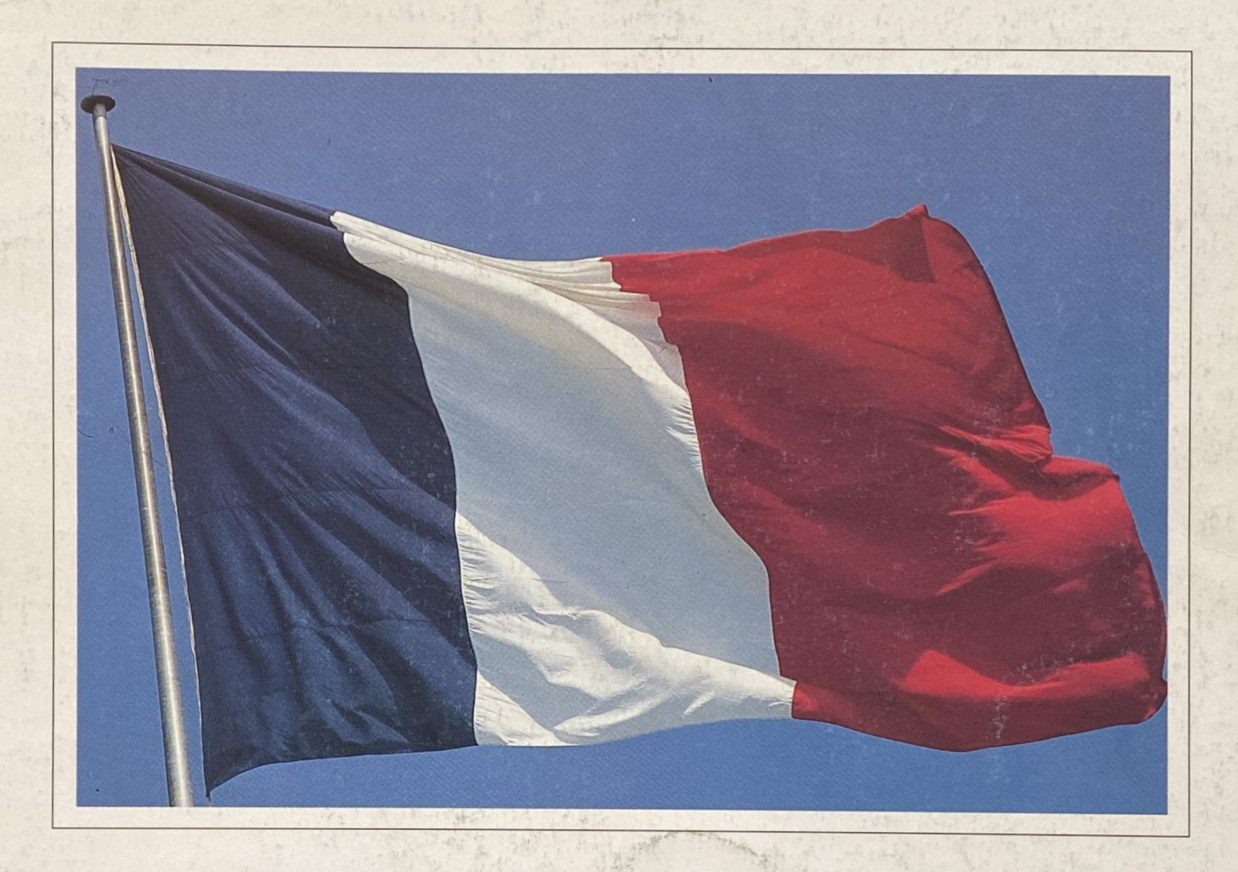
Revue
D'ÉTUDES
NATIONALES

identité



Le devoir de DÉFENSE

L'impératif de puissance • Redéfinir les menaces
La défense intérieure • A monde nouveau, armée nouvelle
Les juges contre les politiciens • Gustave Thibon: sacré et politique
L'imposture américaine • Labiche subversif?

NUMÉRO 14 • SEPTEMBRE/OCTOBRE 1991 • 40FF ISSN 0999-6087

SOMMAIRE



Illustration de la couverture : *« Ce monde est dangereux »*, répétait Raymond Aron à l'époque de l'affrontement Est-Ouest. Le monde change ; il restera dangereux. Nonobstant les fumées d'un "nouvel ordre international", un seul point d'ancrage demeure : la Patrie.

Le prix de la liberté

par Jean-Marie Le Pen

En constatant que les guerres ne naissent pas de l'agression d'un ennemi, mais de la volonté de lui résister, Clausewitz n'émettait pas un paradoxe, à moins que ce n'ait été le paradoxe du pacifiste. Les pacifistes obtiennent toujours, en effet, la paix générale qu'ils appellent de leurs vœux pleurnichards. Les exemples ne manquent pas.

Ainsi, en 1940, la majorité élue en 1936 sous le slogan de la paix parvint à la réalisation de son programme : elle vota les pleins pouvoirs au Maréchal pour signer la paix. Ce fut sous la forme d'un armistice qui valut au vainqueur de Verdun d'être jugé pour défaitisme par les pacifistes de 1936 et de 1940, devenus, entre temps, de sourcilleux patriotes. Les pacifistes se muent en de redoutables boutefeux lorsque la paix est suivie de la défaite et de l'occupation, avec l'humiliation en sus. Car celle-ci n'est jamais pour eux : les militaires n'étaient-ils pas "incapables" et la nation coupable de n'avoir pas "su se battre" ? Ce fut tout le génie politique du général De Gaulle d'être parvenu, par sa résistance londonienne, à donner aux Français l'impression que, de 1939 à 1945, le combat n'avait jamais cessé. Cela permit aux pacifistes de 1936, les faillis de 1939-1940, de n'avoir pas à répondre, en 1945, de leur aveuglement coupable et, pour ce qui est des communistes et de leurs affidés, de leur collusion avec l'ennemi.

L'irénisme indéfectible des pacifistes leur donne le droit, croient-ils, de faire la guerre aux patriotes, jusqu'à la mort si nécessaire. Ne pas tenir sur la frontière, pour mieux écraser le front intérieur : voilà qui reste actuel.

Une tendance apparaît, en effet, depuis la chute du mur de Berlin, qui vise à faire évoluer la doctrine de défense des pays européens de l'Ouest dans deux directions. La démarche consiste, d'une part, à ne pas associer à la Communauté européenne les peuples de l'Est vraiment libres, alors qu'ils sont dirigés par des gouvernements démocratiquement élus ; d'autre part, à définir comme menace principale les mouvements de libération nationale des peuples de l'Est, en refusant de considérer la puissance maintenue de l'Armée rouge et du KGB, récemment réorganisés en trois organismes distincts, calqués d'ailleurs étrangement sur les trois directoires qui existaient déjà. Les effectifs pléthoriques de l'ambassade d'URSS à Paris n'ont pas diminué depuis la victoire des "démocrates".

M. Joxe peut donc se rendre à Moscou pour répondre à l'invitation de son homologue kagébiste soviétique : ils ont le même ennemi.

Cela souligne la nécessité qui perdure de doter la France de forces armées qui soient un outil de politique extérieure, mais qui reste aussi notre outil principal de défense.

La guerre du Golfe a prouvé que nous n'avons pas les moyens militaires de notre politique étrangère : malheureusement, nos officiers et nos soldats disposaient, particulièrement sur le plan maritime et aérien, de matériels obsolètes et leur mérite fut d'autant plus grand d'avoir pu mener efficacement leur mission. Un corps d'intervention rapide de soixante mille hommes dotés des moyens les plus modernes est la condition indispensable de la crédibilité de la France comme grande puissance.

Sur le plan de la défense stricte, c'est-à-dire de la préservation de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale en cas d'agression extérieure, la tâche semble également importante. Si, dans un monde fortement nucléarisé, le maintien de notre force de dissuasion stratégique et tactique demeure indispensable, il reste à envisager la création d'une dissuasion populaire, apte à résister en profondeur et à porter à un ennemi ayant réussi à pénétrer sur notre territoire des coups suffisamment répétés et efficaces pour constituer une dissuasion supplémentaire à celle de l'atome militaire. Sans cette volonté populaire de défense, la dissuasion nucléaire, par son aspect de tout ou rien, diminue le nombre des choix politiques et militaires d'un gouvernement confronté à une agression extérieure, ce qui encourage un ennemi éventuel, assuré qu'en Europe de l'Ouest, vu l'exiguïté relative des territoires nationaux, nous n'oserons pas déclencher le feu nucléaire. A cela s'ajoute le fait que la France n'a pas, au contraire de la Suède ou de la Suisse, créé la défense civile indispensable à la protection et à la survie de sa population en cas de conflit nucléaire. Comment ne pas voir, enfin, que, face à des opérations de terrorisme généralisé ou encore de révoltes graves des populations immigrées, nous n'avons actuellement aucun moyen d'assurer notre sécurité intérieure ?

Il ressort de ce constat l'urgente et impérieuse nécessité d'une grande politique de défense associant l'armée professionnelle et la nation. Il faut que le service national, raccourci dans sa durée et modifié dans son essence, soit réellement une période de formation aux techniques militaires et non pas cette immense garderie pour jeunes chômeurs qu'il est de nos jours. Il doit retrouver son utilité et son efficacité et redevenir pour les jeunes Français une période d'intense dévouement civique et non, comme aujourd'hui, dix mois d'ennui et de désœuvrement.

La modernisation de notre outil militaire aura un coût élevé, diront les pacifistes de principe, qui sont néanmoins les mêmes à vouloir faire peser sur les épaules des Français le poids financier et social de l'intégration de plusieurs millions d'immigrés. Pourtant, comme le rappelait dernièrement mon ami le colonel Charles-Henry de Clermont-Tonnerre dans la revue "Défense nationale" d'avril 1991, « la liberté n'a pas de prix ». Se défendre coûte cher, en argent et en sacrifices personnels acceptés par chaque citoyen.

Souvenons-nous du roi arabo-berbère Abu Abd Allah, plus connu sous le nom de Boabdil, vaincu par les rois catholiques en 1492, et qui pleurait sur la perte de Grenade. Sa mère lui rappela que, « pour ne s'être pas battu comme un homme, il pleurait comme une femme ». Nous qui vénérons la Sainte de la Patrie savons le courage des femmes dans les temps difficiles. Mais l'esprit de défense réclame des peuples l'héroïsme tranquille des temps de paix. ■



Le devoir de défense

La sécurité physique et la liberté de l'individu constituent des droits imprescriptibles. Aussi la défense est-elle, au niveau collectif, une fonction vitale du corps social et représente-t-elle la première justification de l'existence de l'État, en quelque sorte sa légitimité fondamentale.

Cependant, la défense de la France est aujourd'hui en péril, au même titre d'ailleurs que les autres fonctions régaliennes de l'État. Absence de politique étrangère cohérente, analyse dépassée des menaces, inadaptation des moyens aux menaces : la situation est alarmante.

Une situation qui trouve en partie son origine dans le ralliement de l'ensemble de la classe politique à la théorie nucléaire, ralliement qui a malheureusement induit nombre d'effets pervers. Les Français se croient en effet abrités par leur parapluie nucléaire et la classe politique, quant à elle, s'en remet aux experts non politiques pour "gérer" la question de la définition des priorités, des missions et des moyens, selon le même principe qui veut que l'établissement nomme des commissions et des "sages" pour traiter toutes les questions véritablement politiques et pour définir les choix de société.

C'est pourquoi le débat dit "politique" sur la défense se réduit aujourd'hui à un débat technique annuel sur l'actualisation d'une programmation budgétaire, au sein d'un État redistributeur, soucieux avant tout de "gérer" l'armée comme n'importe quelle fonction publique. De peur sans doute de voir les autres corps de l'État et leurs agents revendiquer et mettre en péril les "grands équilibres" définis en termes d'enveloppes, d'indices et de grilles.

En réalité, la défense est partie intégrante d'une politique étrangère qui s'analyse globalement sous forme de puissance militaire, diplomatique, économique, démographique et culturelle, et son organisation repose sur une analyse des menaces qui pèsent sur la sécurité de la nation à court ou à long terme.

Ces menaces sont multiples. Les unes, proprement militaires, s'expriment en nombre de divisions blindées et de missiles ; certaines peuvent prendre une forme économique, culturelle, idéologique ; d'autres, enfin et surtout, sont de nature démographique. Car, ainsi que l'a développé Gaston Bouthoul, les mécanismes durables de pression et de dépression démographique provoquent inéluctablement les conflits majeurs de l'histoire.

Mais ces menaces peuvent également être intérieures et revêtir alors des formes très diverses, allant des risques de troubles et de terrorisme, susceptibles en particulier d'impliquer la France malgré elle dans des conflits qui ne concernent pas ses intérêts vitaux, aux périls que peuvent courir la paix civile et le fonctionnement de l'État en temps de crise, en passant — et ce n'est pas le moins grave — par le désintérêt d'une nation pour sa défense et la démobilisation d'un corps social devenu indifférent aux agressions. Aussi une politique de défense se doit-elle d'évoluer au rythme des mouvements de fond de l'environnement, national et international.

En ce sens, il convient de redéfinir une politique militaire et d'assigner leurs missions et leur organisation aux forces armées.

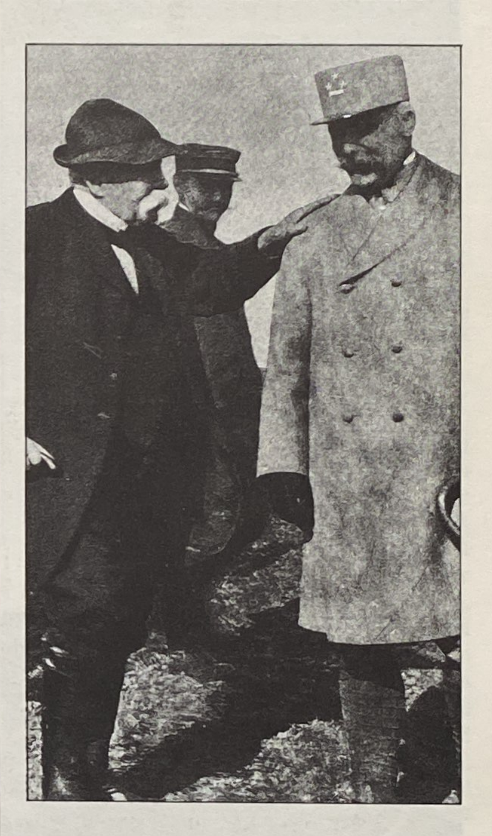
Sous réserve de reconstituer une politique étrangère cohérente, la France a, sans doute aucun, les moyens de retrouver les chemins de l'indépendance, et même de la puissance. Car, le présent nous le montre, l'avenir appartient aux nations, non aux géants hypertrophiés.

L'impératif de puissance

par Bruno Mégret

*La politique actuelle de défense de la France est réductionniste à un double titre. En effet, la défense n'est pas que défense militaire ; la défense ne se résume pas à une simple capacité à s'opposer.
En réalité, elle n'est que l'une des composantes de la politique étrangère d'une nation. Or la France n'a plus de politique étrangère : elle se borne à s'aligner sur un "nouvel ordre international" où elle ne peut faire valoir les spécificités de ses intérêts nationaux.
Ses "initiatives" ne sont que des coups médiatiques.
A ces lacunes, à ces échecs, il n'est qu'une cause réelle : le défaut de puissance.
Une politique étrangère ne se borne pas, en effet, à s'opposer aux dangers. Une nation doit, dans la mesure de ses moyens, s'imposer. Cela ne signifie cependant pas qu'elle pratique une politique militaire agressive. Tout au contraire, c'est la puissance qui emporte le respect.
Dans le domaine diplomatique, seule la puissance permet de proposer des solutions propres à assurer la promotion des intérêts d'un pays dans le monde, propres aussi à maintenir ou à rétablir la paix.
Enfin, la puissance conditionne l'aptitude d'une nation à définir librement son avenir et à en disposer.
S'opposer, s'imposer, proposer, disposer, tels sont les termes d'une politique extérieure cohérente.*

Georges Clemenceau et le maréchal Pétain. « *La guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires* », disait le Tigre. Ce n'est en réalité qu'une demi-vérité. Car la défense est une fonction politique. Le politique mène le jeu de la dissuasion et de la puissance en utilisant, entre autres ressorts, la menace de l'emploi des armes. En revanche, si le recours à la force devient indispensable, nul autre que le soldat ne peut mener à bien la mission. Malheureusement, les rapports du gouvernant et du chef militaire sont aujourd'hui pervertis. Dans le cadre d'une politique étrangère incertaine, le pouvoir politique se révèle incapable de définir au militaire des missions explicites et s'immisce dans la conduite journalière des opérations, au coup par coup, comme on l'a vu au Tchad, au Liban et en de nombreuses occasions.



On a souvent stigmatisé l'attitude purement passive et défensive de nos stratèges militaires. Mais, aujourd'hui, c'est l'établissement politique français lui-même qui fait siennes ces conceptions.

En matière militaire, il n'est plus question que de défense. Tel n'est-il d'ailleurs pas le nom qu'a pris le ministère chargé des Armées, occultant ainsi pudiquement la dénomination traditionnelle de ministère de la Guerre ?

La condition de l'indépendance

Certes, le concept de défense est capital : assurer l'intégrité du territoire, défendre la vie des populations et protéger leurs biens, ce sont là les aspects qu'il recouvre. Mais cela suffit-il à garantir la survie de la nation ? Et comment se fait-il que la notion même d'indépendance soit progressivement abandonnée ?

Une notion pourtant essentielle et autrement exigeante, qui suppose certes la préservation du territoire, du peuple et des biens matériels, mais qui va bien au-delà car elle fait appel au libre arbitre collectif. L'indépendance véritable implique en effet que la nation conserve son intégrité mais qu'elle dispose de surcroît d'une autonomie de décision, de la possibilité de choisir son destin et de peser sur les événements. L'indépendance est à la nation ce que la liberté est aux personnes.

Mais à la différence des citoyens qui voient leurs libertés garanties par les lois, en tout cas dans les sociétés démocratiques, la nation, quant à elle, ne peut sauvegarder son indépendance sur la scène internationale que par la puissance.

Plus les nations sont fortes, plus elles sont en mesure de mener des actions autonomes. Inversement, plus elles sont faibles, plus elles sont dépendantes. Et leur intégrité territoriale peut bien leur être garantie et donc leur défense formelle assurée, elles n'en auront pas moins, si elles sont faibles, à subir l'influence des nations plus fortes sans pouvoir exercer une réelle liberté de choix, ainsi que l'a démontré l'issue de la crise de Suez pour des pays comme la France et la Grande-Bretagne.

Telle est la dure réalité des rapports entre les nations. Aussi l'impératif de force et de puissance est-il essentiel, tant il est vrai qu'il n'y a pas d'indépendance sans puissance.

Pourtant cette idée est aujourd'hui suspecte : aspirer à la puissance, c'est vouloir écraser les faibles, c'est déchaîner les conflits, c'est le retour de l'impérialisme, c'est du néo-colonialisme, ou pire encore, s'écrie le chœur des belles âmes. Propos insensés. Instrument de la politique, la puissance en soi n'est ni bonne ni mauvaise. Tout dépend de l'usage qu'on en fait. Un couteau peut certes tuer, mais il sert également à couper le pain. Il est vrai que l'on peut aussi mettre la puissance au service de projets d'oppression et d'asservissement, alors, justement, mieux vaut disposer d'une contre-puissance, c'est-à-dire d'une force protectrice capable de la contrer.

L'utopie cosmopolite

Actuellement, toutefois, cet argument ne convainc plus. Car le monde, nous dit-on, s'achemine vers la paix et les hommes vers l'unité. Telle est en tout cas l'antienne des idéologues de l'intelligentsia. Tous, aussi bien les partisans d'une France des droits de l'homme ouverte à l'immigration que les artisans d'une Europe fédérale offerte à l'univers entier, voient l'avenir dans un monde unifié régi par le droit. C'est dans cette perspective que s'inscrit, par exemple, le nouvel ordre international de M. Bush auquel M. Mitterrand est si attaché.

Les marxistes, en leur temps, ont chanté la même rengaine. L'histoire, disait Marx, conduit à la société sans classe, une société dans laquelle l'humanité pacifiée trouvera le bonheur et la prospérité. Chacun sait aujourd'hui que le paradis rouge n'est qu'un enfer, rouge il est vrai, mais du sang de ses victimes. Or les utopies sont vivaces et la conception linéaire et déterministe de l'histoire chère aux marxistes n'a pas disparu avec eux. Elle a seulement été revue et corrigée par l'idéologie cosmopolite — aujourd'hui dominante — qui conçoit dans le même esprit une transformation progressive et inévitable du monde en un nouvel éden. Ce n'est pas cette fois la dictature du prolétariat mais le grand melting-pot, le brassage généralisé des cultures et des ethnies, qui mettra fin à la guerre, à la haine et à la violence.

Fini le paradis rouge, l'avenir vire au café au lait. Ce n'est plus la société sans classe qu'on nous promet, mais le monde sans race, sans nation, sans frontière. Pourquoi alors, dans ces conditions, se préoccuper de force et de puissance ? Ce serait, nous dit-on encore, aller à l'encontre de cette "évolution irréversible". Ce serait même criminel puisque contraire au "progrès".

Comment ne pas comprendre que cette nouvelle utopie est de même nature que celle des marxistes et que, sous une autre forme, elle conduirait aux mêmes drames ? Car toutes les tentatives pour organiser la fin des antagonismes de l'histoire se sont généralement soldées par un redoublement de haine et de violence. Toutes les idéologies qui ont cru pouvoir assigner un sens à l'histoire ont toujours reçu des faits un démenti cinglant, voire sanglant.

Acceptons donc le monde tel qu'il est : l'histoire n'est pas déterminée, elle n'est pas une mécanique bien huilée qui conduirait inéluctablement l'humanité vers un progrès mythique. Elle n'obéit à aucune causalité



Alexandre Dubcek, à l'époque du Printemps de Prague. Pour vivre en paix, il faut être deux à le vouloir. Une seule des parties peut impose[r] la guerre. Alexandre Dubcek passa plusieurs mois à "déclarer la paix" à l'URSS. Il fut balayé par les chars de l'Armée rouge. Il n'est pas d[e] paix sans puissance.



Débarquement franco-britannique en 1956, au cours de l'expédition de Suez. Renan affirmait que « *le prétendu dieu des armées est toujours pour la nation qui a la meilleure artillerie, les meilleurs généraux* ». L'histoire contemporaine a souvent démenti cette maxime. Militairement supérieurs à Suez, les Français durent finalement se retirer. La puissance militaire ne peut en effet suppléer à elle seule la faiblesse politique. Ce que les armes avaient gagné sur le terrain, les politiques l'avaient perdu dans les couloirs de l'ONU.

unique, et l'incertitude qui la régit est la condition même de notre liberté. L'histoire est avant tout le fruit de la volonté des peuples et du rapport de forces qui s'établit entre eux.

On peut se lamenter sur cette dure réalité, on ne la changera pas pour autant. Il convient donc de tirer les conséquences de cette situation : si le destin des nations se joue en vertu des rapports de forces, mieux vaut pour un pays détenir le maximum de puissance. Car celle-ci s'analyse comme un gage de survie et de liberté, elle permet de faire prévaloir son droit et ses intérêts et d'assurer son indépendance. En un mot, la puissance est, pour un peuple, la clef de son destin.

Aujourd'hui tout autant qu'hier, méconnaître la nécessité de la puissance conduit à de très graves déconvenues. Ainsi la France, avec ses gouvernants taraudés par l'idéologie cosmopolite, n'a plus de politique étrangère. Notre pays ne provoque plus l'événement sur la scène internationale, mais se contente de subir les effets des initiatives prises par les autres et de réagir, le plus souvent verbalement.

La France ne détermine plus sa conduite à l'égard des autres nations en distinguant ses amis de ses ennemis, mais en appréciant leur force ou leur faiblesse : elle s'incline devant les forts et méprise les faibles. Les pays isolés sur la scène internationale s'attirent notre vindicte, tandis que les puissants, ou ceux qui ont leur soutien, ont droit à tous nos égards. Souvenons-nous : nos dirigeants ont condamné l'apartheid, en Afrique du Sud, avec la plus extrême rigueur, alors que les pays totalitaires, à l'époque du communisme triomphant, ont toujours bénéficié de notre sollicitude.

Par impuissance encore, la France accepte tous les statu quo et épouse les évolutions politiques avec autant de docilité qu'un bouchon sur la mer suivant les ondulations de la houle. Nos gouvernants se félicitent de l'ouverture du mur de Berlin ou de voir les pays baltes recouvrer leur indépendance, mais les a-t-on entendus autrefois refuser les accords de Yalta, remettre en cause le rideau de fer et s'élever contre les annexions auxquelles procédait l'URSS ? Ont-ils une seule fois demandé à leurs visiteurs soviétiques de démanteler le mur ou de libérer les peuples baltes ? Des événements historiques qui agitent l'Est de notre continent ils ne sont en définitive que des observateurs privilégiés. Ils n'y ont pris aucune part, n'y jouent aucun rôle. C'est à peine s'ils peuvent prétendre les avoir souhaités.

Au Moyen-Orient, la situation est la même. Dans l'affaire koweïto-irakienne, la France a donné l'impression d'agir. En réalité, elle n'a fait que suivre concrètement les décisions des Américains, en s'efforçant, par le verbe et par la gesticulation politico-militaire, de créer l'illusion d'une action autonome. Tel n'était pas le cas, de toute évidence. Cette action fut purement symbolique car les unités militaires françaises à elles seules n'auraient rien pu faire, alors que l'opération aurait pu se dérouler sans elles.

Les limites de la diplomatie

Certes, notre action diplomatique demeure active, mais celle-ci, ne l'oublions pas, n'est que l'un des multiples instruments possibles de l'action internationale dont dispose une nation. Réduire la politique étrangère à la diplomatie, c'est-à-dire au dialogue et à la négociation, c'est comme jouer une symphonie avec les seuls violons, c'est confondre les moyens et les objectifs. Une politique extérieure ne doit pas se fixer pour but le dialogue et la négociation, car son rôle consiste en réalité à permettre aux intérêts nationaux de l'emporter sur ceux souvent opposés des autres nations. Dès lors, il convient de faire évoluer en sa faveur la balance des forces en utilisant toute la palette des moyens auxquels une nation peut recourir dans ses relations avec les autres, la diplomatie n'intervenant que pour tirer les conséquences formelles de la situation, c'est-à-dire pour récolter les dividendes du rapport de forces existant. L'art de la négociation ne peut modifier que très marginalement cette réalité fondamentale.

L'établissement semble avoir oublié ces principes. Nos gouvernants, que seule anime une obsession frénétique de dialogue et de négociation — comme si leur unique tâche était d'entretenir des contacts mondains avec les gouvernements des autres nations —, ne cherchent plus à modifier les rapports de forces au bénéfice de la France. Le Quai d'Orsay n'avait-il pas pris, du temps de M. Cheysson, le nom de ministère des Relations extérieures ? Croire que, pour tout conflit, il y a une solution négociée est une profonde erreur qui ne peut conduire qu'aux pires déboires. Lorsque le rapport de forces n'est pas favorable, le dialogue mène à l'impasse ou à la capitulation car l'adversaire en position de force ne concédera rien. Ainsi, si aucune solution négociée n'a été possible au Liban, c'est parce que la Syrie s'est trouvée en position de force. Dans ces conditions, refuser l'affrontement militaire avec elle, c'était à terme s'incliner devant sa volonté, comme les événements l'ont finalement démontré.



La France a consacré l'année dernière 3,9 p. cent de son PNB aux dépenses militaires. Pour quoi faire ? Le budget de la Défense n'est pas une simple affaire de chiffres : il doit être au contraire l'affirmation d'une analyse politique exhaustive. Tel n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. Un exemple : le programme Pluton (sur la photo : un char AMX 30 Pluton avec son missile) adopté en dépit de ce principe essentiel. Sa réalisation aura eu pour seule conséquence de heurter de front nos partenaires allemands. La portée du vecteur faisait que, même tiré à la frontière est-allemande de l'époque, le missile serait tombé parmi la population allemande ! L'analyse politique doit précéder la programmation militaire, et non l'inverse.

En politique étrangère, il n'est pas d'autre voie que la puissance. Cette nécessité ne s'impose d'ailleurs pas seulement vis-à-vis des nations, mais par rapport aux pays amis, n'en déplaise aux tenants du mondialisme ! Il est vrai que des liens d'interdépendance se sont tissés, notamment par le biais des échanges économiques, entre les pays occidentaux. Certains en concluent que l'indépendance n'aurait plus de sens et que le jeu de la puissance serait donc caduc. Les tenants de l'économie mondialiste rejoignent ici ceux de l'idéologie cosmopolite pour annoncer l'avènement d'un monde pacifié et unifié, fruit des marchés, du commerce et des entreprises internationales.

Un pôle européen

Une telle vision ne correspond pas à la réalité. Certes, on n'imagine guère de nations capables aujourd'hui de se couper du monde et d'assurer leur indépendance par l'autarcie. Mais les liens d'interdépendance, s'ils existent bien, ne sont pas neutres pour autant. Ainsi les États-Unis peuvent allègrement creuser un déficit budgétaire considérable : la prédominance de leur monnaie leur a permis de faire peser sur leurs partenaires la charge de cette politique laxiste. De même, la crise boursière de 1987 qui a pris naissance outre-Atlantique a rapidement gagné les places européennes qui n'étaient pas en mesure de lui échapper.

Les liens d'interdépendance entre les économies occidentales sont en réalité des liens de dépendance envers l'Amérique et de plus en plus envers le Japon. Pour sortir de cette impasse, il n'est d'autre voie que de créer sur le vieux continent un pôle de puissance.

Il convient donc de rendre la puissance à la France. A cet égard, la puissance militaire est essentielle car elle constitue le dernier recours, c'est-à-dire le recours à la force. Elle représente donc la puissance à l'état pur, et son rôle est doublement déterminant. D'une part, elle permet par sa mise en œuvre effective de s'opposer aux voies de fait et aux agressions perpétrées contre la nation : c'est la défense au sens classique du terme. Mais d'autre part, par sa seule existence, elle pèse implicitement sur toutes les relations que l'on noue avec les autres nations. Dans la balance des rapports de forces, elle joue de façon permanente au profit de la nation qui la détient. Elle est donc d'une utilité constante, n'en déplaise aux pacifistes utopistes et aux mondialistes imprudents.

Pour autant, rassurons tout de suite les bonnes âmes : la puissance n'est pas une conception exclusivement militaire. Elle est tout ce qui renforce la nation. Il convient donc d'insister ici sur trois autres facteurs déterminants.

Le premier est économique et c'est celui qui est le plus souvent évoqué puisqu'aujourd'hui, les pays sont classés selon l'importance de leur produit national brut. Bien que purement matérialiste, cette approche n'est pas absurde car la richesse matérielle, c'est-à-dire la capacité financière et de production, est, par les possibilités d'action qu'elle offre, un incontestable facteur de puissance. Encore faut-il que les potentiels industriel et financier du pays ne soient pas les rouages d'une machine obéissant à des centres de décision et à une logique étrangers et contraires à l'intérêt national.

De ce point de vue, l'enthousiasme pour le libéralisme transnational doit être sérieusement tempéré. Car si la liberté économique constitue le moyen d'accroître la richesse individuelle, elle doit aussi être conçue comme un instrument permettant d'augmenter la puissance collective de notre pays. Aussi le "laissez faire, laissez passer" et le développement du commerce mondial sont-ils à

encourager uniquement s'ils servent ces deux objectifs. Aujourd'hui, il n'est pas certain qu'il en soit ainsi car la guerre économique fait rage entre les grandes nations et, dans cette lutte, tous les coups sont permis. Les États-Unis et surtout le Japon n'hésitent pas à tricher avec les règles du commerce international et à rétablir insidieusement des barrières pour protéger leur marché tout en multipliant les artifices pour passer à travers celles de leurs concurrents.

Dans ce conflit économique généralisé, la communauté européenne fait figure de grande naïve. N'a-t-elle pas en effet unilatéralement ouvert nos frontières, faisant du vieux continent un grand réceptacle de toutes les productions du monde ? Cette logique doit être abandonnée et c'est une politique de puissance économique qu'il convient de mener.

Le moteur de l'histoire

Le deuxième facteur est démographique. Car la formule de Jean Bodin reste vraie : « *Il n'est de richesses que d'hommes* ». Un pays puissant, ne l'oublions pas, s'appuie toujours sur un peuple jeune et nombreux. Une nation n'est-elle pas avant tout faite de chair et de sang ? Aussi, malgré le développement actuel de la technologie, de la robotique et de l'informatique, l'effondrement démographique représente-t-il un danger qui peut se révéler mortel.

Enfin, la puissance repose également sur une donnée purement culturelle, voire psychologique : on ne peut être puissant si l'on doute de soi-même et si l'on oublie qui l'on est. On mesure alors toute la nocivité des entreprises de culpabilisation dont la France et l'Europe ont fait l'objet à propos de la période coloniale et de la Seconde Guerre mondiale. « *Tout se passe,* soulignait Jules Monnerot, *comme si, avec ce phénomène, on avait "affaire" à une historicisation du péché originel mis au goût du jour, ou plutôt au dégoût du jour. Cette réactivation et cette laïcisation discrète d'une notion religieuse ont été dirigées, déviées et exploitées.* »

Il importe aujourd'hui que nous nous libérions de ce complexe de culpabilité. C'est d'ailleurs ainsi que nous pourrons retrouver la pleine conscience de notre identité et le goût de la puissance. Que peut en effet valoir une armée si elle ne sait pas pour quel idéal se battre et si on lui demande de mourir pour la France de SOS-Racisme, celle "du libre contrat et des droits respectés" ? Sensible à cette évidence, le dessinateur Sempé avait bien compris qu'on ne peut se sacrifier que pour des valeurs essentielles. Dans un de ses dessins, il montrait une armée prête à la bataille, haranguée par son chef qui lui disait : « *Pour la retraite à soixante ans, pour les allocations chômage, pour le SMIC, pour le RMI, soldats, la victoire ou la mort, en avant !* »

On ne meurt pas pour un système de sécurité sociale, pas plus que l'on ne donne sa vie pour l'ordre international de l'ONU ou pour le "droit" de Mitterrand. On ne peut consentir ce sacrifice que pour des réalités



La décennie Mitterrand, en matière de défense, aura été marquée par le sacrifice de notre souveraineté nationale aux diktats des lobbies. En 1981, le président de la République ne faisait-il pas désarmer les avions militaires exposés au Salon du Bourget qui est précisément la vitrine de notre technologie en matière d'armement ? Dix ans plus tard, au printemps 1991, il envoyait nos troupes "protéger" les camps de réfugiés irakiens d'origine kurde à l'issue de la guerre du Golfe, tandis que nos "alliés" turcs bombardaient en toute impunité quatre-vingt-onze villages kurdes de Turquie. La puissance et le prestige d'un pays ne se mesurent pas à l'aune des proclamations de bons sentiments, mais à la cohérence d'une politique étrangère. Il est à craindre que les Kurdes se souviendront plus longtemps de l'assentiment français aux persécutions turques que de la présence ponctuelle de quelques médecins militaires. Ici, des militaires français de la Force d'action rapide dans un camp du Sud-Est de la Turquie, au printemps 1991.

tangibles et sacrées : la liberté des siens et de son peuple, son sol, sa patrie.

La puissance est ainsi une donnée naturelle de la vie. Elle est pour les peuples le moteur de l'histoire et le fondement des civilisations, car c'est la volonté de puissance qui pousse les peuples à se dépasser. D'ailleurs, il n'est pas de grandes civilisations sans volonté permanente de dépassement.

Les peuples et les nations sont comme les êtres vivants : en expansion ou en régression. Un être animé ne peut pas plus que les minéraux rester dans un état stationnaire. Une plante germe, se développe, s'étiole et pourrit ; un être humain grandit, s'épanouit, vieillit et meurt. Sans doute les civilisations ne connaissent-elles pas ce cycle prédéterminé de naissance et de mort, mais, c'est une évidence, elles sont en expansion ou en déclin. Et ceux qui pensent que notre pays doit avoir pour ambition de rester dans le peloton de tête des puissances moyennes n'ont pas compris cette vérité essentielle : si l'on ne cherche pas à se dépasser, on régresse. Vouloir maintenir notre pays à son niveau actuel, c'est le condamner à passer rapidement dans le peloton de tête des pays sous-développés. Mais refuser le déclin, c'est vouloir l'expansion et donc la puissance. Car, comme le dit Denis de Rougemont en parlant de l'Europe, « *ce foyer fatalement s'éteindra si la puissance doit lui être interdite, car la puissance est mère des utopies exaltées, de la confiance en soi, du gaspillage des forces et aussi du sens de la mesure, toutes choses sans lesquelles on ne crée rien de grand* » ("L'Europe et la culture", in *Revue de Paris*, novembre 1950).

Les médiocres jugeront ces propos outranciers ou irréalistes. Pourtant, l'histoire n'est écrite nulle part et le champ des possibilités est immense, bien plus grand que ne le disent les frileux de l'établissement et leurs prétendus experts.

Nous sommes les héritiers d'une civilisation de conquête, qui eut au long de l'histoire le génie de faire reculer les limites du possible comme elle a repoussé celles du monde connu. Ranimons la flamme de nos ancêtres et renouons avec l'esprit prométhéen de notre culture. Notre avenir passe par l'impératif de puissance. ■

Redéfinir les menaces

par Jean-François Gautier



Le groupe rock "Public Enemy" (ci-dessus) a déclaré la guerre à la race blanche et à la civilisation européenne. C'est son droit le plus strict. En revanche, l'État français peut-il cautionner l'expression d'une haine anti-française ? Sous les ministères Lang et Léotard, les cultures étrangères, musicales, philosophiques ou vestimentaires ont été et sont toujours favorisées au détriment de la culture nationale. Le problème n'est pas qu'esthétique : il relève éminemment de l'esprit de défense. Si, à en croire les ministres de la Culture, toutes les civilisations se valent, pourquoi défendre la nôtre plutôt qu'une autre ? Mais a-t-on jamais vu le gouvernement israélien subventionner des partis néo-nazis ?

Pendant quarante ans, les forces armées françaises se sont vu définir sans équivoque un ennemi prioritaire : le Pacte de Varsovie. En ce sens, la formule de "défense tous azimuts" relevait plus de la politique étrangère du général De Gaulle et de sa volonté d'affranchissement des blocs que de la politique de défense militaire stricto sensu. Sur les cartes des grandes manœuvres, le "Parti rouge" attaquait d'est en ouest.

La dissolution du Pacte de Varsovie laisse notre doctrine orpheline d'ennemi. Est-ce à dire que toute menace sur la sécurité de la France ait disparu ? C'est ce dont le "nouvel ordre international" essaie de nous persuader. Mais l'actualité de l'environnement international montre qu'il s'agit là d'un parti pris idéologique. Comme le faisait le marxisme, le "nouvel ordre" annonce l'abolition des conflits et la fin de l'histoire politique. On sait qu'à l'épreuve des faits et du temps, ces utopies mènent inéluctablement à l'oppression, au chaos et à la guerre. Insidieusement, prenant prétexte de l'affaiblissement de l'ennemi d'hier, l'idéologie du "nouvel ordre" prône le désarmement intérieur. L'abaissement des barrières immunitaires du corps social laisserait la France sans capacité de réaction devant les menaces qui, nolens volens, ne manqueront pas de se faire jour. C'est dans le refus même d'envisager les menaces possibles que résiderait, à terme, le danger le plus grave pour un pays comme le nôtre.

Comme son nom l'indique, la défense s'oppose à l'offense. Selon l'étymologie, le rôle de la défense consiste à "repousser" ce qui pourrait "heurter". Sa mission générale est donc double : tout d'abord, éviter les menaces de heurt ; et, d'autre part, réduire le heurt lorsqu'il est devenu inévitable. L'ancienne dénomination de "ministère de la Guerre" répondait à cette mission dans sa seconde partie, confiée aux militaires. Mais on voit que, dans son acception générale, une doctrine de défense doit aussi englober l'analyse des menaces et l'emploi de tous les moyens propres à éviter les heurts.

Parler à ce propos de faiblesse du dispositif français relève de l'euphémisme. Les analyses officielles sont plus que médiocres : inexistantes. La carence de l'autorité politique en matière de défense tient, paradoxalement, à une conversion idéologique forcée, induite par feu Charles Hernu et Jean-Pierre Chevènement. Avant 1981, la doctrine militaire du PS élaborée par Charles Hernu et ses clubs Armée-Nation reposait sur la "dissuasion populaire". Cette théorie a fait faillite et le PS s'est rallié malgré lui à la dissuasion nucléaire. On ne peut en effet vouloir une chose et son contraire, désarmer moralement une nation au nom de principes idéologiques et, simultanément, attendre du peuple qu'il résiste à un

envahisseur. En parvenant à persuader les pacifistes que « *la politique de la France est fondée sur la dissuasion nucléaire* », les socialistes ont réhabilité la chose militaire. Mais, en même temps, ils les ont convaincus que la défense est une chose trop sérieuse pour être confiée aux politiques. Chacun, dès lors, s'en est remis aux militaires et, à travers eux, au complexe militaro-industriel qui gère moins les intérêts supérieurs de la nation que les marges financières générées par les armements. D'où l'état de déshérence dans lequel ont été laissés les services de renseignements et les services spécialisés dans l'analyse des menaces qui pèsent sur nous. La triste affaire du *Greenpeace* a achevé de persuader qu'il ne s'agissait là que de missions de scouts ou de cow-boys de l'action marginale. D'où leur élimination par les instances politiques, seules responsables de cette malheureuse aventure.

La logique du rêve

Un autre facteur idéologique a pesé sur l'absence généralisée d'analyse de la menace. Si la frappe stratégique nucléaire a été admise comme entorse au "pacificisme du fait" — malheureuse mais nécessaire concession à la méchanceté des hommes —, elle n'a pas évacué le "pacifisme du droit" qui sous-tend la naïveté ambiante. Entre la laideur du réel et la bonté des intentions, le libéral-socialisme a opté pour la seconde voie : hors les SS-20 basés en RDA, personne ne nous menaçait vraiment, puisque nous tendions la main à tous les peuples du monde. La RDA n'existant plus aujourd'hui, la paix est avec nous.

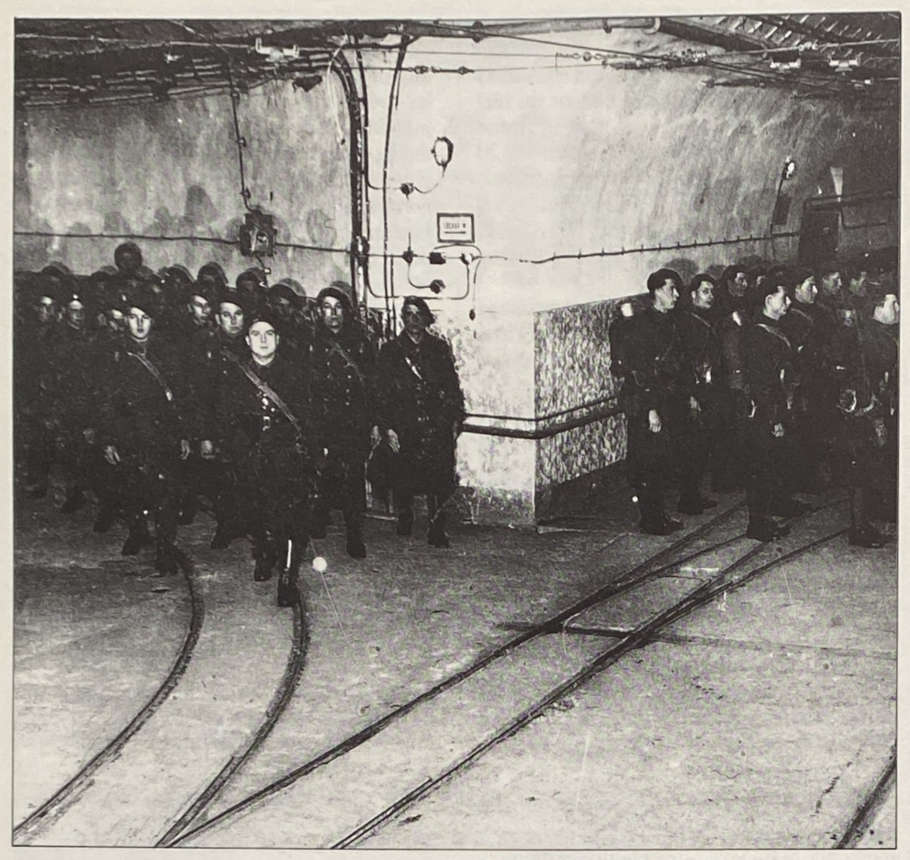
Cette candeur bonasse présente un avantage inappréciable : elle satisfait facilement. D'une manière générale, la logique du rêve fatigue moins que l'action sur le réel, et requiert moins le travail de l'imagination pratique. Pour autant, les menaces existent. Tout ce qui hypothèque l'indépendance de notre avenir collectif en fait partie. Les comminations potentielles auxquelles le politique doit faire face sont multiples : menaces économiques sur le travail, menaces démographiques sur l'identité, menaces militaires sur le territoire, culturelles sur les valeurs, religieuses sur la tradition, ou civiles sur la cohésion.

Voir des menaces réelles partout relèverait d'un catastrophisme simplet et de la désespérance envers soi-même ; mais n'en déceler nulle part révèle une maladie inverse : la certitude de l'infaillibilité, toujours contredite par les faits. Les relations internationales sont anarchiques, les rapports de forces mouvants, les querelles d'intérêts omniprésentes, les indépendances historiques menacées, les fanatismes religieux en plein développement : voilà des faits. On peut les regretter, les souhaiter, les dénier, les haïr ; nombreuses sont les attitudes possibles. Mais, dans tous les cas, les faits s'imposent. L'ordre aléatoire du monde réel ne se construit ni dans les livres ni selon les principes d'une morale, mais dans les faits. Giscard rêvait d'une redistribution est-ouest, Mitterrand s'accroche à des relations nord-sud ou à la naissance d'une Europe technomorphe. L'un et l'autre confondent le droit et le fait : la politique ne se conjugue pas à l'impératif des principes, mais à l'indicatif de l'action.

Une première menace, qui motivait les militaires de carrière jusqu'en 1990, celle de l'URSS, a dorénavant changé de nature. L'empire des soviets n'a pas tenu le temps. L'Europe que Staline et Roosevelt s'étaient partagée à Yalta pour l'empêcher d'émerger est difficilement tenable à deux, pour des raisons économiques. Dès lors, quelle conduite adopter ? Les deux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ont décidé de faire exploser



« *Avec l'islam, nous allons voir se développer sur notre sol un parti de l'étranger organisé autour de ses structures religieuses et de ses mosquées* », explique le général Du Verdier. Ainsi, de l'Indochine à l'Algérie, l'histoire de France est faite de guerres gagnées par les militaires et perdues par les politiques. Soit qu'on ait jugé, à un moment ou à un autre, qu'elles étaient contraires au ''sens de l'histoire'', soit que leurs conséquences n'aient pas semblé concorder avec l'opinion publique ou, pire, avec les intérêts électoraux immédiats. Sur la photo : des membres du Front islamique du salut.



La relève, dans un ouvrage de la ligne Maginot. En mai 1940, la ligne Maginot ne fut pas percée, mais contournée par les armées ennemies. Le risque est grand, cinquante ans après, de voir les mêmes effets se reproduire, aux dépens cette fois de notre ligne Maginot nucléaire. A ceci près que l'invasion ne sera pas forcément militaire. La percée ennemie ne se fera pas par Sedan. Elle s'effectue tous les jours aux postes-frontières d'Orly et du port de Marseille. L'invasion a déjà commencé, dans le dos de nos troupes.

cette Europe en ouvrant la boîte de Pandore des nationalités, savamment verrouillée à Versailles en 1919 et à Téhéran-Yalta vingt-cinq ans plus tard. L'Europe centrale est promise à un avenir de guerre civile ; celle de la CEE ne tiendra pas le choc technocratique du 1er janvier 1993. Il est inutile de s'accrocher aux espérances du passé. De nouvelles alliances deviennent donc nécessaires. Lesquelles ? Et pour quoi faire ? Personne n'avance aucune autre proposition, sinon des replâtrages du système en vigueur, dont le dernier en date consiste en la mise sur pied d'une division, voire d'un corps d'armée franco-allemand. Le principe mériterait, en soi, qu'on l'étudie sérieusement. Mais, avant toute chose, il conviendrait de s'interroger : pour s'opposer à quoi ? Faute de poser les problèmes en termes de menaces, de politique étrangère et de doctrine stratégique, on commence par avancer des solutions qui ne sont en réalité que des coups médiatiques dans le cadre de la politique spectacle. Ici, comme souvent, la défense marche sur la tête.

La question des alliances

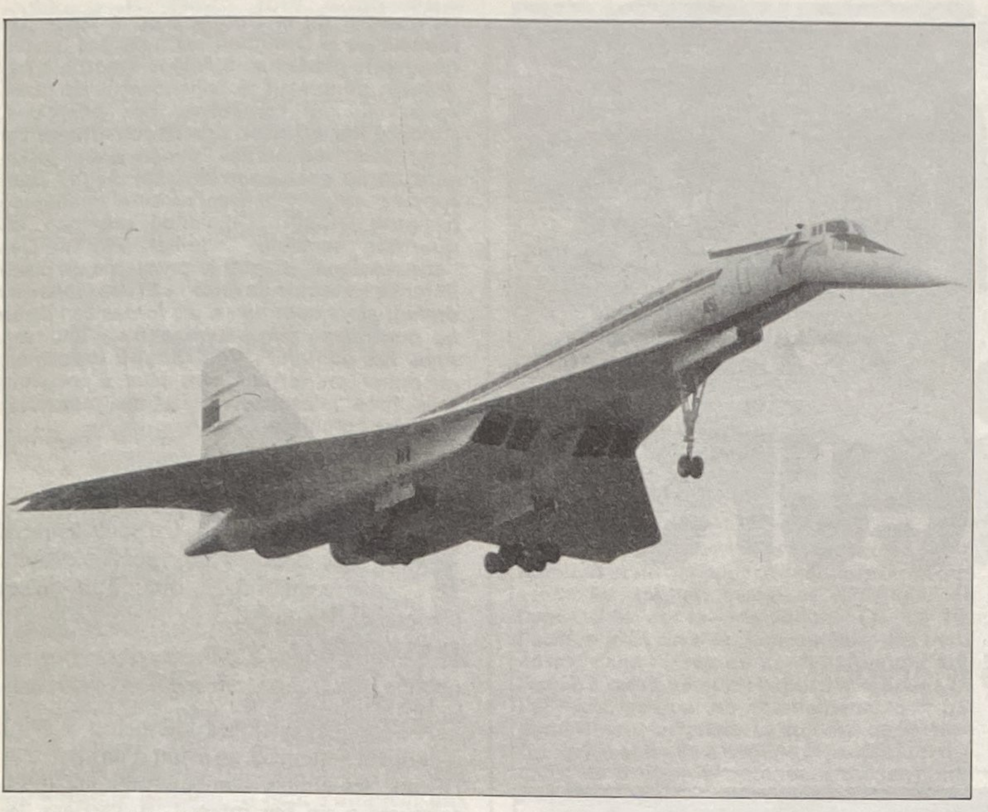
Les faits passés montrent que la recomposition des alliances en Europe est un facteur constant de son histoire, de ses diatribes, de ses conflits. Le temps n'est pas loin où la France pourrait de nouveau avoir à choisir, malgré les déclarations de principe de Helmut Kohl — lequel n'est pas éternel —, entre l'amitié allemande et la protection de la Pologne. Mourir pour Dantzig ? Ce n'est pas une répétition de l'histoire, laquelle ne repasse pas les mêmes plats, mais une menace pour demain. Qui l'envisage ? Personne. La Yougoslavie se disloque dans des conditions tragiques. Les nationalités — qui sont des faits — éclatent aussi en Roumanie, dans les républiques baltes. Elles recomposeront des frontières, des alliances, des inimitiés, selon les intérêts ou les circonstances du moment. Qui se rappelle les leçons de Sarajevo ? Qui envisage que les désordres naissants conduiront à des ordres nouveaux, lesquels se traduiront en nouvelles menaces, en interventions nécessaires, ou sollicitées, ou accordées du bout du fusil ? Personne. Sous les préaux des campagnes électorales, l'avenir n'intéresse pas.

Quant aux menaces, il faut nuancer les réponses précédentes. Il se pourrait bien que quelques-uns s'en préoccupent. Le budget militaire soviétique, contrôlé par ceux qui tiennent Gorbatchev au pouvoir, est passé de 74 à 94 milliards de roubles en 1990, atteignant le record absolu de 33 p. cent du PNB de l'Union. Certes, les comptabilités restent suspectes, le rouble n'est pas tout à fait une monnaie et l'Union tremble sur ses bases. Qu'importe : on peut lire, dans ces chiffres, le poids d'une machine qui continue de fonctionner sans pilote et qui entretient des chaînes énormes de fabrication de chars et d'avions, alors que l'État est à la dérive et que, pendant ce temps, les officiers rapatriés de l'ex-RDA et d'ailleurs campent sous la tente avec leurs familles dénuées de ressources. La décomposition de l'empire, c'est l'ouverture vers l'aventure. Il y aurait de la naïveté à croire que quelques généraux ne s'en réjouissent pas. Et, sans tomber dans la mythologie des chars rouges aux portes de Strasbourg, on peut envisager quelques campagnes hors des frontières du seul État russe. Vers qui ? Des alliés de la France, ou des ennemis ? Personne ne pose la question. Aux heures graves, Vilnius et Riga pourraient bien passer par pertes et profits dans la comptabilité historique du socialisme de la paix. Comme Beyrouth, Panama, Pnom Penh ou Saigon. Les pacifistes ont le cynisme tranquille.

La menace intérieure

D'autres menaces existent, plus proches encore. L'incurie qui règne autour de l'immigration en fait partie. Plusieurs siècles de cohabitation forcée n'ont pas uni les peuples irlandais et anglais. Ceux qui forment une Yougoslavie imposée par les traités n'ont pas fini de se battre, ni les Hongrois de Roumanie, les Allemands de Pologne, les Caréliens et les Baltes d'URSS, etc. A qui fera-t-on croire que la distribution de la carte d'identité française aux immigrés leur donne du jour au lendemain une personnalité historique et culturelle nouvelle ? L'islam est devenu en moins d'une génération la seconde religion pratiquée en France, mais il ne viendrait à l'idée de quiconque d'affirmer que “le minaret, c'est la force tranquille”. A la question : l'immigration, combien de divisions ?, on peut répondre : aucune, sans pour autant négliger de constater que les rodéos du samedi soir peuvent dégénérer en guerre civile larvée.

C'est à cette aune qu'il faut mesurer l'efficacité du plateau d'Albion : il s'agit d'une dissuasion du faible au fort, mais il reste encore la dissuasion du faible au faible. Le non-armé — et c'est là l'une des plus hautes traditions de notre civilisation — peut provoquer la compassion, susciter l'aide ou la protection. Il n'est pas dans nos mœurs de l'écraser, ni de pratiquer à son égard la loi de la jungle. Mais, pour autant, nos valeurs ne sont pas exclusives de sa convoitise. Comme l'a rappelé trop souvent en vain le professeur Freund, l'ennemi n'est pas celui que l'on désigne, mais celui qui nous désigne. Le terrorisme moyen-oriental est assez démonstratif du fait pour qu'on s'étonne d'avoir à y revenir. Les regroupements et les ghettos de l'immigration constituent des bombes à retardement de même nature. Quelles que soient les protestations de bonne volonté de leurs représentants, nul ne sait comment s'effectueront les regroupements et les défenses d'intérêts communs lorsque, le socialisme de la pauvreté aidant, ces collectivités démunies crieront leur révolte. A force d'humanitarisme béat, on prépare beaucoup d'inhumanité



Le Tupolev 144, dit ''Condorsky''. Pierre Marion, l'ancien patron de la DGSE, fit scandale quand il avoua avoir mis sur écoutes des industriels américains. Valéry Giscard d'Estaing ne fut guère mieux compris lorsqu'il voulut étendre le champ d'action du contre-espionnage français aux domaines économique et technologique civil. Les Soviétiques, quant à eux, ont depuis longtemps intégré cette dimension de ''guerre économique mondiale'' : ne viennent-ils pas de réorienter leurs services de renseignements sur cette voie, après la dissolution du KGB ?



Chars russes au cours d'une manœuvre en Tchécoslovaquie. Intellectuellement et techniquement, l'ensemble de la doctrine militaire française repose sur la perspective d'un affrontement avec l'Armée rouge. Aujourd'hui, avec l'effondrement du communisme, le danger semble plus lointain. Pourtant, le potentiel militaire soviétique reste quasi intact. Une inconnue demeure : qui détient les clefs de cette puissance ? Gorbatchev encore, Eltsine de plus en plus, ou encore, ni l'un ni l'autre. En ces temps d'incertitude, il est prématuré d'engranger les « *dividendes de la paix* », comme le demande Laurent Fabius, et de baisser la garde.

dans le règlement du problème. En outre, qui ces immigrés trouveront-ils comme amis pour lutter avec eux contre nous ? « *Un jour,* a prophétisé Boumedienne, *des millions d'hommes quitteront les parties méridionales pauvres du monde pour faire irruption dans les espaces accessibles de l'hémisphère nord, à la recherche de leur propre survie.* » L'islam, lui aussi, a son *Lebensraum* à conquérir. Et il le dit.

Comment se défendra la France d'alors ? A l'horizon 2000, au moins quinze p. cent des conscrits français seront d'origine méditerranéenne. Personne ne les imagine pointant leurs canons vers leurs frères ou leurs cousins, et surtout pas les plus actifs d'entre eux, ceux qui, fraîchement naturalisés, auront effectué leur service militaire en Algérie. L'argument incapacitant qui consiste à interdire une telle évocation comme relevant du racisme affaiblit à tout coup l'instinct de défense. Il fait lui aussi partie des menaces, et des plus dangereuses.

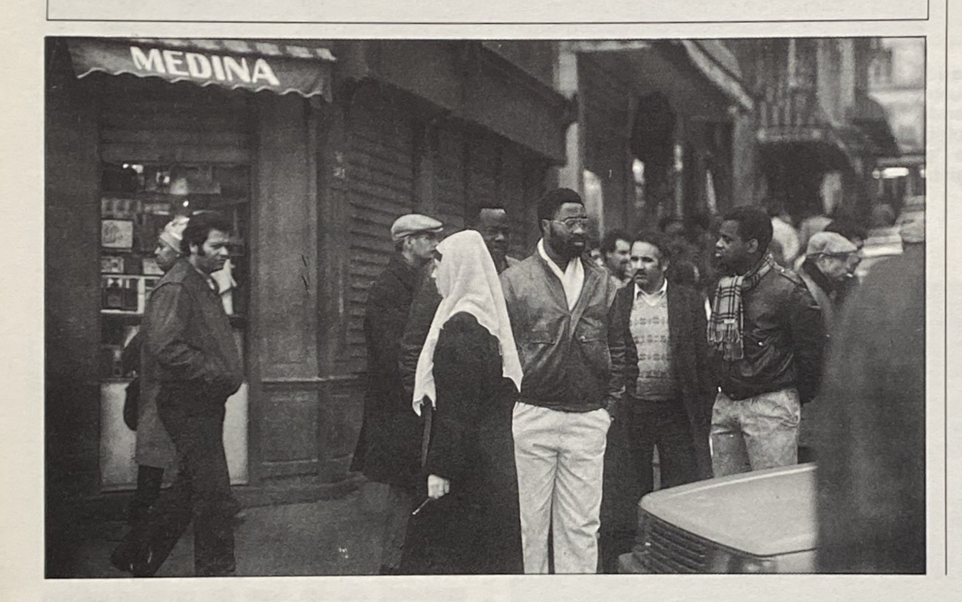
Autre terrain d'apparition de menaces contre nous : les territoires d'outre-mer. Dire que le sort politique de la Nouvelle-Calédonie dépend de l'opinion des Kanaks sur le sujet relève de la moins innocente des fadaises. Nouméa indépendante signifie, à terme, la Polynésie indépendante et la perte de nos possessions territoriales dans le Pacifique. Non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe continentale, qui perdrait du même coup le seul terrain d'expérimentation nucléaire dont elle dispose. Une vraie thalasso-politique est indispensable dans tous les domaines : défense militaire, exercice de la souveraineté politique, développement économique des terres émergées, exploitation des fonds marins.

En résumé, la démocratie pervertie en démocratisme, la logique du pouvoir dégénérée en arithmétique des opinions, est devenue une idéologie désarmante, dans tous les sens du terme. La faiblesse des décisions des dirigeants politiques dépasse largement leur incompétence en matière militaire, où les lois de programmation sont d'ailleurs bafouées et régulièrement remises en question. Plus grave que l'indécision militaire est l'incapacité à percevoir la réalité des menaces qui pèsent sur l'indépendance de notre destin immédiat. La restauration du politique exige une redéfinition globale de ces menaces, des moyens d'y parer, des missions à y affecter. Dans ses *Notes sur la Prusse dans sa grande catastrophe*, Karl von Clausewitz explique ainsi les raisons de la défaite de sa patrie en 1806 : « *Elle s'était noyée dans les formes de son gouvernement et de son armée. Une confiance démesurée et mêlée de vanité dans ces formes laissait bien voir que l'esprit en avait disparu. On entendait encore la machine faire du bruit et personne ne se demandait si elle faisait encore son office.* »

Tel est le portrait du gouvernement "politique" de la France en 1991. Et, pourtant, la menace n'est pas aux portes : elle est dès maintenant au-dedans. On entend déjà le bruit qu'elle fait. ■

La défense intérieure

par Hervé Morvan



Le quartier de la Goutte d'or, à Paris. Un rapport de la Direction centrale des renseignements généraux, publié le 2 octobre par *Minute*, dénonçait le "phénomène de ghettoïsation" qui caractérise nos banlieues. Aujourd'hui, en effet, se sont constituées sur le territoire français des "concessions" jouissant d'une « *extra-territorialité de fait pour tout ce qui symbolise l'autorité publique* » (rapport DCRG : "Violence urbaine : les quartiers sensibles", juillet 1991). Ces "concessions" posent le problème de notre défense en temps de crise : « *Si des violences étaient alors commises, les forces de l'ordre ne pourraient non seulement s'y opposer, mais les contenir* » (id.). Faut-il désormais raisonner en termes non plus d'ancienne puissance coloniale, mais de puissance mineure colonisée ?

Pendant la Première Guerre mondiale, un dessin fit fureur. Un poilu, les pieds dans la boue des tranchées bouleversées par le marmitage, disait à un de ses camarades de combat et de misère : « *Pourvu qu'ils tiennent !* »

Qui, "ils" ?

Les civils, l'arrière.

A l'époque, quelques kilomètres à peine séparaient nettement un avant d'un arrière. A l'avant, les unités combattantes engagées, soumises à un feu intensif. A l'arrière, les populations civiles (et les unités au repos) que les avions rudimentaires et la grosse Bertha inquiétaient en définitive fort peu.

Il n'empêche que, dans ce conflit majeur et de longue durée, l'arrière joua un rôle tout aussi décisif que les combattants de première ligne. Le maintien de la cohésion nationale, la permanence d'un moral élevé (plus élevé au moins à terme que celui de l'arrière ennemi), la capacité des non-combattants à entretenir la production industrielle et agricole, ainsi que les transports, tout cela détermina le succès des armes. Il en serait de même aujourd'hui, quelle que soit la durée d'un conflit.

A l'inverse, le front russe fut, malgré l'aide alliée, affaibli par la désorganisation de l'appareil productif industriel et par la défaillance des transports ; il fut également perturbé par la contamination des troubles

"La femme est l'avenir de l'homme". Or, sur la base d'une théorie intellectuellement douteuse, les gouvernements français successifs ont laissé les populations civiles sans défense face aux agressions d'un ennemi possible. Paradoxalement, les soldats bénéficient d'abris et de matériels de protection qui sont refusés aux vieillards, aux femmes et aux enfants qu'ils défendent. Cette doctrine incohérente laisse une brèche dans la capacité française de dissuasion.

Il y a plus. Le refus délibéré d'envisager en termes de défense les problèmes potentiels nés de la présence de populations allogènes, nombreuses et organisées, met en péril non seulement la sécurité des individus, mais aussi la capacité de l'État à exercer une souveraineté plénière sur le sol national. L'ordre public est, en temps de crise, un problème de défense.

Ossification de la doctrine, démission des pouvoirs publics. Il est temps de rappeler que la défense ne se résume pas à une mission de garde-barrière aux frontières. Elle relève, on l'a vu, de la politique étrangère. Elle a aussi une dimension intérieure.

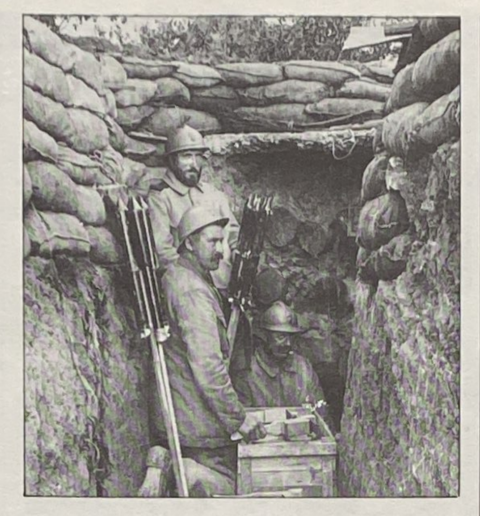
politiques dès février 1917, avant d'être disloqué par les effets de la révolution bolchevique en novembre. Pourquoi, aujourd'hui, les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets ? Tant il est vrai que les généraux gagnent ou perdent des batailles, et parfois des campagnes, mais qu'au bout du compte ce sont les nations (avant et arrière confondus) qui gagnent ou perdent les guerres.

Protéger les civils

Certes, les données technologiques de la guerre ont changé depuis 14-18. De nouveaux vecteurs sont apparus : avions de bombardement, missiles balistiques ou de croisière. L'arme nucléaire a bouleversé les conceptions antérieures de la guerre.

La conséquence majeure de ces évolutions technologiques n'a pas été quantitative (en termes de puissance) mais qualitative : en cas de guerre ouverte, il n'y a plus aujourd'hui d'arrières protégés des coups de l'ennemi. Celui-ci peut frapper les unités militaires au repos ou en attente d'engagement, loin derrière la ligne des contacts et jusqu'au cœur du territoire national. Il peut s'attaquer aux installations militaires et industrielles, aux voies de communication, aux populations civiles elles-mêmes, en usant de moyens sophistiqués et massifs : armes nucléaires ou armes conventionnelles de forte puissance. L'emploi de ces vecteurs et de ces armes est rendu possible par l'existence de moyens d'observation et de guidage couvrant tout ou partie du territoire national ennemi.

Simultanément, la guerre contemporaine s'est enrichie d'une gamme de niveaux d'intensité différenciés et croissants, sorte d'échelle de graduation dont les pouvoirs politiques jouent, sans nécessairement engager leurs forces militaires, au sens classique du terme. En effet, à l'échelle classique (tension diplomatique → démonstration de force → conflit limité sur un territoire non vital → conflit majeur), s'est juxtaposée une autre dimension de la guerre (désinformation → agitation → déstabilisation → terrorisme généralisé → révolution, pouvant déboucher sur une intervention militaire classique).

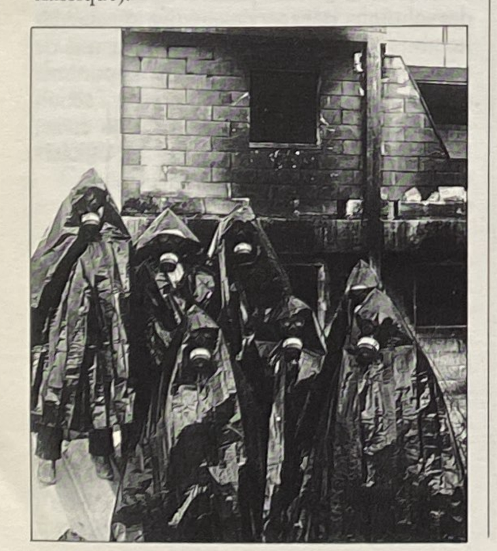


Dans un conflit majeur, les troupes ne tiennent et ne gagnent en première ligne que grâce au soutien moral et logistique de l'ensemble de la population. En 14-18, l'arrière joua un rôle déterminant, des deux côtés, dans l'issue du conflit. Aujourd'hui, l'arrière serait lui aussi exposé aux coups de l'ennemi, soit par bombardements, soit par harcèlement terroriste. La doctrine de défense française actuelle a négligé la protection des civils et la sécurité intérieure du territoire. Ici : une tranchée française en 1917.

Très souvent, la guerre se réduit à la "crise", un terme importé du langage diplomatique, mais devenu synonyme de "guerre larvée" ou de "pré-guerre", voire de "guerre alternative".

Dans ces différents contextes, la menace, physique et psychologique, vise l'ensemble de la nation victime d'une agression. On a l'habitude de dater cette révolution de l'apparition de l'arme nucléaire. C'est une erreur. Les civils sont devenus une cible majeure dès la guerre d'Espagne, et la Deuxième Guerre mondiale n'en manque pas d'exemples, bien avant Hiroshima : campagne de France en 1940, "blitz" de Londres la même année, utilisation des V1 et V2, bombardements sur Coventry, Cologne, Dresde, etc. La guerre du Golfe vient de voir à nouveau des populations civiles prises à partie : les Irakiens à Bagdad (malgré la prétendue "précision chirurgicale" des armements contemporains) et les Israéliens. Et cela, dans le cadre d'un conflit classique, non nucléaire.

Quant aux effets du terrorisme, il suffira de rappeler que, d'une part, les pertes militaires françaises au Liban depuis 1978 ont été beaucoup plus élevées par attentat sur des unités ou des individus au repos que sur les postes de veille de première ligne. Et que, d'autre part, le nombre des civils tués à Paris depuis 1980, en conséquence directe de la crise structurelle du Moyen-Orient, dépasse largement les pertes subies par les troupes françaises engagées dans un conflit majeur et classique dans le Golfe en 1991.



Exercice de protection civile dans le canton de Vaud, en Suisse. Si la dissuasion nucléaire repose avant tout sur la capacité à annihiler l'adversaire, elle ne saurait par ailleurs ignorer la sauvegarde des populations. Pourtant, explique le général Du Verdier, « *dans les faits, aucune volonté ne transparaît au niveau gouvernemental, et les responsables politiques locaux, qui jouissent aujourd'hui d'une grande liberté d'action, inscrivent rarement la défense civile dans leurs objectifs prioritaires* ».

Ces quelques faits illustrent une réalité fondamentale : toute politique de défense cohérente comporte une dimension intérieure. Il en va de la sécurité physique des personnes. Il en va aussi de la crédibilité de la politique générale de défense, car la dissuasion ne joue pas — quelle que soit la valeur de l'outil militaire — si le moral de la population, sa cohésion, la permanence des activités économiques vitales ne sont pas assurés. Et, de ce point de vue, les démocraties sont beaucoup plus fragiles que les autres régimes, car l'information y circule librement et toute agression y est ressentie de manière plus vive et plus immédiate. Il en va enfin de la liberté de manœuvre du gouvernement pour la gestion politique, diplomatique et militaire des crises au mieux des intérêts de la nation.

Pour prendre en charge cette dimension intérieure de la politique de défense, il faut en premier lieu "durcir" les cibles intérieures, aussi bien civiles que militaires, contre les coups, sous quelque forme que ce soit, d'un ennemi éventuel.

Il faut de surcroît envisager globalement la menace et, pour cela, abolir toute différence entre les diverses formes d'agression (armes classiques, armes de destruction massive, terrorisme), et en particulier considérer la menace terroriste comme une agression militaire "normale".

Force est malheureusement de constater que, sous ces deux aspects, la politique actuelle de défense française est tout à la fois incohérente et lacunaire.

Lacunes et incohérences

Faiblesse et incohérence doctrinale, absence de volonté politique, telles sont les raisons majeures de l'absence en France, depuis plus de trente ans, d'une politique de protection civile.

La théorie française de la dissuasion nucléaire repose sur une pirouette intellectuelle selon laquelle la détermination du gouvernement français à utiliser l'arme nucléaire contre un agresseur suppose la non-protection des populations civiles françaises contre les effets éventuels d'une frappe nucléaire. Suivant cette doctrine, il convient de placer la barre des destructions humaines assurées de part et d'autre si haut que l'agresseur soit certain qu'il ne puisse y avoir d'échange nucléaire gagnant. En assurant l'agresseur que sa première frappe ruinerait définitivement la France, on le convaincrait ainsi de la détermination absolue et irrévocable du gouvernement français à utiliser lui-même et en une seule frappe massive l'ensemble de sa panoplie stratégique. N'ayant plus rien à perdre ni à espérer d'une quelconque modération, c'est en quelque sorte un mort qui frapperait à mort son assassin.



Abri anti-nucléaire en Suisse. En 1987, devant le Haut Comité français pour la défense civile, Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, demandait aux collectivités locales « *de prendre* [*les*] *responsabilités qui leur incombaient dans ce domaine* ». Un an plus tard, en 1988, François Mitterrand exprimait, à l'Institut des hautes études de la défense nationale, son « *souhait* » de voir la défense civile s'organiser. Ces propos sont restés lettre morte. Alors que la Suisse et la Suède équipaient sans tarder leur territoire en abris anti-nucléaires, la France, par rapport à ses partenaires de la CEE, devançait de justesse le Portugal, l'Espagne et la Grèce dans le peloton de queue des pays les moins équipés. Nos dirigeants n'ont pas compris que la sécurité civile n'a pas seulement un rôle préventif : elle est aussi, et surtout, un moyen de « *renforcer le sentiment national et la volonté de résistance de la population* » (Rapport Du Verdier).

A l'inverse, selon la même doctrine, durcir les objectifs civils, instruire et protéger la population laisserait entendre à l'agresseur éventuel que le gouvernement français envisagerait l'existence d'un seuil d'échange nucléaire tolérable et d'un nombre de morts supportable avant le déclenchement de l'apocalypse nucléaire.

Sans entrer dans les détails d'une polémique théorique complexe qui dure depuis trente ans, bornons-nous à remarquer que cette doctrine de la "poitrine largement offerte" aux coups de l'ennemi a été mise en cause à de nombreuses reprises par les théoriciens militaires eux-mêmes.

Un autre facteur entrava l'adoption d'une politique de défense et de protection civile. Les exemples suisse, suédois, etc., de réglementation en matière de recensement, d'aménagement et d'allocation d'abris existants, ainsi que de création *ab initio* d'abris à la faveur de la construction d'immeubles, de parkings, etc., mirent en lumière le coût d'une protection civile. On préféra en France, s'appuyant sur la doctrine, ne pas soumettre la question aux parlementaires responsables du vote des budgets et, donc, en dernier recours, au peuple lui-même.

Cela faisait aussi le jeu d'un pouvoir politico-financier qui pesait très lourd dans la vie politique des années soixante (peu de choses ont changé sur ce point aujourd'hui) : celui des professionnels du BTP, et en particulier des promoteurs immobiliers, peu désireux de supporter des surcoûts de construction (de 3 à 10 p. cent) au cas où l'on aurait adopté une réglementation analogue à celle de la Suisse ou de la Suède. La république des promoteurs UNR cosigna l'abandon de la protection civile.

Voilà pourquoi dorment depuis vingt ans dans des cagibis de sous-préfecture des dizaines de milliers de notices excellemment rédigées sur la manière d'aménager chez soi à moindre coût un abri : aménagement de la cave ; méthode d'obturation des ouvertures ; liste des matériels nécessaires de tout type ; conseils pratiques en tout genre. Tout y est. Rien n'a jamais été distribué.

Il n'existe pas non plus, dans le domaine public, de plans d'alerte, d'information, de canalisation et d'évacuation. Qui fait quoi ? A telle enseigne que les militaires disent depuis longtemps que, pour paralyser la France et annihiler ses capacités de réaction, il n'est pas besoin de raser Paris à coups de missiles. Un simple ultimatum suffirait. Dix minutes après, on s'entre-tuerait au fusil de chasse aux portes de Paris pour fuir la capitale irrémédiablement embouteillée.

De temps à autre, le pouvoir politique s'émeut de cette situation. C'est ainsi qu'un décret du Premier ministre du 31 juillet 1990 « *relatif à la constitution et à l'organisation du corps de défense de la sécurité civile et fixant les modalités d'accomplissement du service national dans ce corps de défense* » propose un cadre d'action possible. Dans la mesure où les effets des catastrophes naturelles et technologiques sont assez semblables à ceux d'une agression par arme nucléaire ou chimique de forte puissance, ce décret met très justement l'accent sur l'hypothèse de telles catastrophes. Mais la menace militaire n'est pas mentionnée, juste sous-entendue dans l'appellation vague d'« *agressions de toute nature* ». Parfois, une expression intrigue : « *les secours comprenant* [...] *la désinfection, la dépollution, la décontamination nucléaire, biologique et chimique, le déminage.* » Ah bon ! On ignorait qu'il faille déminer après une fuite de centrale nucléaire ou l'explosion d'une usine chimique !

Hypocrisie que tout cela : s'agit-il d'un corps militaire de protection civile, oui ou non ? Est-il prévu, entre autres missions, d'entraîner ce corps à faire face aux conséquences d'une agression militaire majeure ? Pourquoi ce texte — peu critiquable au demeurant — a-t-il fait l'objet d'un décret ministériel publié en catimini au *Journal officiel* du 1er août (que personne ne lit jamais pour cause de vacances) et non d'un débat parlementaire devant la représentation nationale, alors qu'il s'agit *in fine* de la survie physique de populations civiles nombreuses ? Enfin, *quid* des programmes d'instruction et des budgets affectés ?

Il est vrai que, dit-on, la menace soviétique s'estompe. La problématique d'une agression nucléaire a quelque peu perdu de son sens. Nous en acceptons l'augure et nous nous en réjouissons.

Cela étant, la récente crise du Golfe nous rappelle que les populations civiles, l'arrière, sont l'enjeu et la cible d'agressions dans tout conflit, y compris conventionnel. De ce point de vue, aucune "impasse" sur la sécurité des populations n'est tolérable. Aucune hypothèse, même improbable, ne peut être écartée systématiquement.

D'autre part, notre doctrine de dissuasion ne fonctionne qu'entre puissances nucléaires. Sous cet aspect particulier, une erreur majeure a été commise : ce qui compte, ce n'est pas l'arme (nucléaire ou conventionnelle), c'est le vecteur et en particulier le missile. Car il n'est pas forcément besoin de têtes nucléaires pour causer des dégâts importants et, à tout le moins, pour paralyser la vie quotidienne de la population, entraver les activités économiques normales et entretenir une psychose collective. Le spectacle récent des Israéliens confinés dans leurs abris doit nous donner à réfléchir. Or, aujourd'hui, beaucoup de nations maîtrisent l'emploi, si ce n'est la construction, de vecteurs balistiques, notamment au sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient. Et nous, puissances nucléaires toutes confondues, nous avons dit et répété depuis trente ans que jamais l'arme nucléaire ne serait utilisée contre une puissance n'en disposant pas elle-même. Quelle tentation pour un agresseur potentiel possesseur de missiles à tête conventionnelle !

C'est pourquoi, en sus d'un programme d'étude d'un système de missiles anti-missiles à réaliser avec nos voisins (un *Patriot* européen), ce qui relève de la défense militaire, il convient de lancer un débat national sur le problème de la protection civile et de la défense passive. Il faut adopter des solutions, dégager des crédits, affecter des hommes, dans le cadre d'un programme de cinq ans. Des moyens humains importants existent pour renforcer et prolonger l'action du corps de défense de la sécurité civile, notamment chez les officiers et sous-officiers de réserve non affectés.

La présence étrangère

Mais qu'arrivera-t-il si "on" tire sur les pompiers, comme "on" lapide dès aujourd'hui leurs camions à Montfermeil et dans toutes les banlieues chaudes ? Du point de vue de la sécurité intérieure aussi, la politique de la France n'est qu'incohérence et lacunes.

Pendant vingt ans, les états-majors français ont fantasmé sur la menace des "spetznatz". Il s'agit de commandos russes, entraînés à



L'attentat terroriste de la rue de Rennes à Paris, en 1986. La capacité de nuire ne réside pas uniquement dans la puissance militaire, au sens traditionnel du terme. A juste titre, l'immense puissance soviétique a longtemps inquiété l'Europe. Pourtant, face à l'URSS, la dissuasion a fonctionné. En revanche, contre le terrorisme, les résultats demeurent médiocres. Penser la défense en termes d'affrontements de forces militaires classiques ne suffit plus : le terrorisme est un problème de défense.

toutes les actions de sabotage, capables d'agir par petites équipes mais aussi de se regrouper à plusieurs dizaines pour des missions d'assaut. Ils sont quelques milliers, souvent recrutés parmi les sportifs de haut niveau. Un certain nombre d'entre eux résideraient de manière permanente ou intermittente en Europe occidentale. En cas de crise majeure, leurs missions seraient d'assassiner de hauts responsables civils et militaires, d'attaquer des sites militaires sensibles, et éventuellement de tenter de déstabiliser les populations en commettant des actes de terrorisme.

Cette menace est réelle. Loin de nous l'idée d'en sous-estimer la gravité. Mais, dans le même temps, il y a sans aucun doute plus d'étrangers en situation irrégulière dans le seul département de Seine-Saint-Denis que de spetznatz en activité de l'Atlantique à l'Oural, et jamais le problème n'a été posé en termes de défense. On a laissé se créer, dans le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines, des foyers d'agitation permanents, à proximité du P.C. souterrain de Taverny, invulnérable aux bombes H, mais cerné de concessions étrangères !

Car il s'agit bien là de "concessions", au sens que l'on donnait en Chine à des enclaves tenues par des étrangers et disposant d'un statut d'extra-territorialité. Au centre des grandes villes françaises et dans toutes les banlieues dont l'actualité allonge chaque jour la liste noire, des portions de territoire français échappent au contrôle des pouvoirs publics.

Le danger représenté par l'existence de ces concessions est multiforme : importation sur le territoire français de conflits étrangers, à travers des affrontements de ressortissants d'États et d'ethnies ennemis ; zones de refuge pour des terroristes formés dans les centres d'instruction libanais, syriens, etc. ; hypothèque, en cas de crise où la France serait partie prenante, de l'attitude de populations nombreuses et mal contrôlées.

Dix mille étrangers en situation irrégulière (sur les deux cent quarante mille de la région Ile-de-France) se sont rassemblés le 26 mai à Paris pour "exiger" la régularisation de leur situation. C'est en quelques heures seulement que les réseaux souterrains qui diffusent informations et consignes dans ces milieux ont réussi à réunir une telle foule, laquelle a défilé impunément dans les rues de la capitale.

La seule présence sur notre sol de ces concessions est une forme d'agression, une occupation, une menace permanente. Car la menace se mesure aux drames humains et aux défaites politiques qu'elle est susceptible de causer. A cet égard, le général Du Verdier note dans son *Rapport* [1] que « *les huit cents chars de combat suisses ne menacent personne, quand les simples bombes, grenades et Kalachnikov des mouvements palestiniens ou pro-iraniens terrorisent le monde* ».

Force est de constater que, face à cette menace, nous sommes aujourd'hui peu armés. Malgré la bonne volonté des services concernés (Douanes, police de l'Air et des Frontières), et en raison de la faiblesse des effectifs, nos frontières restent des passoires. Sur les vingt mille et quelques décisions d'expulsion du territoire de personnes en situation irrégulière prononcées chaque année, on en exécute péniblement trois mille sept cents environ (il faudrait donc soixante-cinq ans pour expulser seulement ceux d'Ile-de-France), pour des raisons de réglementation d'accès des personnes dangereuses aux avions de ligne, par manque de personnel, de lieux d'hébergement, de moyens logistiques en tout genre, etc.

Au niveau de la lutte anti-terroriste et du renseignement, de (trop) nombreux services sont intéressés. Manque de collaboration entre ces services, absence d'organisme centralisé au niveau national pour le recueil et le traitement des informations, manque, là aussi, de personnel, tout cela limite les moyens d'action.

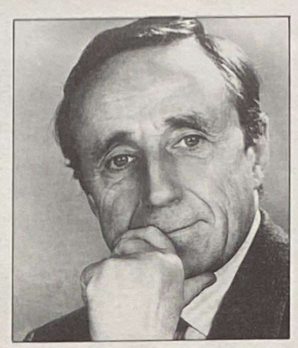
Jusqu'à ce jour, les différents aspects de la sécurité intérieure ont tous été envisagés comme des questions d'ordre public, de simple police, et les responsabilités ou missions afférentes à chaque problème ont été éparpillées. Or, au vu des chiffres et des faits, il s'agit dorénavant d'un problème de défense qu'il convient de traiter de manière cohérente et centralisée. Le *Rapport Du Verdier* apporte sur ce point des idées neuves et pertinentes, fondées sur une analyse globale de la politique de défense.

Incohérence théorique, laxisme, faiblesses politiques, indulgences coupables. La politique française de protection civile et de sécurité intérieure ne correspond plus à la menace. Il ne suffit plus aujourd'hui de construire des blindés ou des armes nucléaires, et de fixer des yeux la ligne bleue des Vosges.

Comme le note le général Du Verdier, « *terrorisme et guerre des missiles anti-cités, le monde arabo-islamique mène et prépare contre nous la guerre la plus facile, puisqu'il s'agit de celle que, pour des raisons éthiques, nous nous interdisons* ». ■

1. *Rapport Du Verdier. Éléments de réflexion sur la Défense de la France*, Éditions nationales (Centre d'études et d'argumentaires), Paris, 1991.

Le ciment de la patrie



par Pierre Sergent *



23 octobre 1983, Beyrouth: une explosion ravage le "Drakkar" l'immeuble qui abritait les parachutistes français (ici, sur la photo). « *Le plus important massacre de soldats français depuis la guerre d'Indochine.* » Or, cette fois-ci, au moins officiellement, il ne s'agissait pas d'une guerre, mais d'une "mission de sécurité". Les cinquante-huit parachutistes assassinés étaient en effet engagés au Liban dans le cadre de la FMSB (Force multilatérale de sécurité à Beyrouth). Une mission peu claire, mal définie dans sa nature et dans l'espace, des moyens inadaptés, une hiérarchie complexe et mal précisée entre le militaire et le politique : l'intervention décidée par Mitterrand allait à l'encontre du vieux précepte militaire selon lequel, pour réussir une opération, il faut "un chef, une mission, des moyens".

"Identité" : *Mon capitaine, votre originalité, si j'ose dire, c'est d'avoir porté deux casquettes tour à tour ; celle de l'officier d'active issu de Saint-Cyr, voué à une carrière brillante, et celle de député. Cela vous conduit-il à jeter un regard particulier sur l'armée ?*

Pierre Sergent : Au début de ma carrière militaire, sous la IVe République, j'ai été amené à éprouver un profond mépris pour les responsables politiques incapables de prévoir et d'organiser l'avenir, en particulier celui de nos territoires d'outre-mer. Et j'ai compris que la meilleure armée du monde devient impuissante quand elle subit les contre-coups de l'absence ou de l'incohérence d'une ligne politique.

Au fil des ans, cette observation s'est largement confirmée. En un mot, sans ligne politique clairement définie, il n'y a guère de politique de défense cohérente. L'armée n'est pas une fin en soi. Elle est la traduction tangible d'une volonté de défense et d'une pensée militaire.

▶ *L'expérience prouve que la politique nationale peut être souvent modifiée...*

■ Cela fait partie des faiblesses inhérentes aux systèmes démocratiques. Alors que les orientations politiques peuvent changer du jour au lendemain par suite d'un renversement de gouvernement ou de l'élection d'un nouveau président de la République, les programmes militaires doivent être poursuivis. Leur interruption aurait en effet des conséquences catastrophiques. Et l'on voit déjà les difficultés qu'entraînent de simples modifications de planning. Autrefois, une armée se constituait à la demande, en quelques mois ; aujourd'hui, la sophistication des armements exige des prévisions à long terme. Il faut une vingtaine d'années pour transformer en profondeur des structures correspondant à de nouveaux types d'armement.

▶ *Les variations politiques permettent-elles néanmoins de se doter d'une armée de qualité capable de remplir ses missions ?*

■ Le corps militaire est heureusement resté l'un des plus sains de la nation. Ses responsables ont une haute conscience de leur devoir. Si bien qu'ils utilisent au mieux les directives qu'ils reçoivent et le budget qui leur est alloué. Mais il faut savoir que, depuis que la doctrine de dissuasion a été choisie par De Gaulle, la Défense nationale vit sur cette lancée. On adapte, on perfectionne, on rafistole ; en réalité, on est incapable de définir une doctrine adaptée aux menaces qui pèsent sur notre pays.

▶ *Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les militaires situaient l'ennemi à l'est. L'évolution politique actuelle, marquée surtout par l'effondrement du bloc soviétique, ne modifie-t-elle pas la notion de menace ?*

■ Un pays qui veut rester souverain a le devoir d'être vigilant, quelle que soit la conjoncture politique. Nous vivons dans un monde dangereux. Et la France n'est pas à l'abri de conflits imprévisibles à ses frontières. Tout gouvernement se doit d'imaginer le pire car il est garant de l'indépendance nationale et des libertés des citoyens.

A cette menace constante, et disons "classique", qui exige, de toute façon, la possession d'une armée forte et moderne, s'ajoutent de nouvelles menaces que je qualifierai d'insidieuses et qui se traduisent par une "invasion" d'étrangers sur notre sol, pour reprendre le mot de M. Giscard d'Estaing. Cette invasion pacifique peut, demain, devenir violente. Quel serait alors le rôle de l'armée dans un drame intérieur de cette nature ? Est-elle prête à assumer une mission éminemment difficile ? Je ne le crois pas.

Si des foyers révolutionnaires se développaient sur notre territoire, mettant en danger la souveraineté nationale, il faudrait pourtant bien qu'un jour nous nous décidions à les faire disparaître. On voit déjà, dans certaines régions, la police et la gendarmerie se révéler impuissantes.

Dans ces conditions, je crois que la DOT (Défense opérationnelle du territoire) qui, jusqu'à présent, est restée une vue de l'esprit, pourrait être organisée autour des garnisons réparties sur l'ensemble du sol national. Même si une partie de notre armée s'organise avec des professionnels, ce qui paraît inéluctable, je crois qu'il faut conserver un système permettant de carroyer le territoire avec des unités de mobilisation.

▶ *Ne craignez-vous pas que ce système ne favorise la dérive actuelle qui fait considérer un colonel comme un chef d'entreprise, chargé de "gérer" son régiment, et permet au pouvoir civil d'ordonner à l'armée de se substituer aux organismes défaillants, tels qu'éboueurs ou conducteurs de bus ?*

■ La fonction militaire est tout à fait spécifique. Elle a en particulier pour but d'apprendre aux jeunes Français à défendre la patrie les armes à la main. Je suis profondément hostile à la notion de Service national qui laisse entendre qu'on peut "échapper" au devoir militaire. Cette notion a déjà réintroduit en France celle des privilèges de l'Ancien Régime. Il y a ceux qui ont le devoir d'aller se faire trouer la peau et les autres. D'ailleurs, dans notre société, où l'on prône l'égalitarisme, jamais les différences n'ont été accusées avec autant d'insolence. Un exemple : savez-vous que, par un décret du 23 mai 1990, un JFOM (jeune Français d'origine maghrébine) peut devenir caporal, caporal-chef ou sous-officier avec un niveau général inférieur à celui qu'on exige d'un jeune Français d'autre origine ? Savez-vous qu'il en va de même pour l'obtention d'un permis de conduire poids lourd ?

L'armée n'est plus le creuset dans lequel se fondaient toutes les générations les unes après les autres. Elle a perdu une partie de son rôle le plus noble. Quand on débat des grandes options, armée de métier ou armée de conscription, il ne faut pas perdre de vue que l'armée française est devenue un corps social profondément intégré à la nation, défendant des valeurs fondamentales que certains prétendent périmées, mais qui sont, en réalité, le ciment de la patrie. Il serait dommage de réduire à néant le produit de tant de sacrifices consentis en commun.

---

* Ancien député, député européen, membre de la Commission de défense du Front national.

A monde nouveau armée nouvelle

par le général Jean Du Verdier

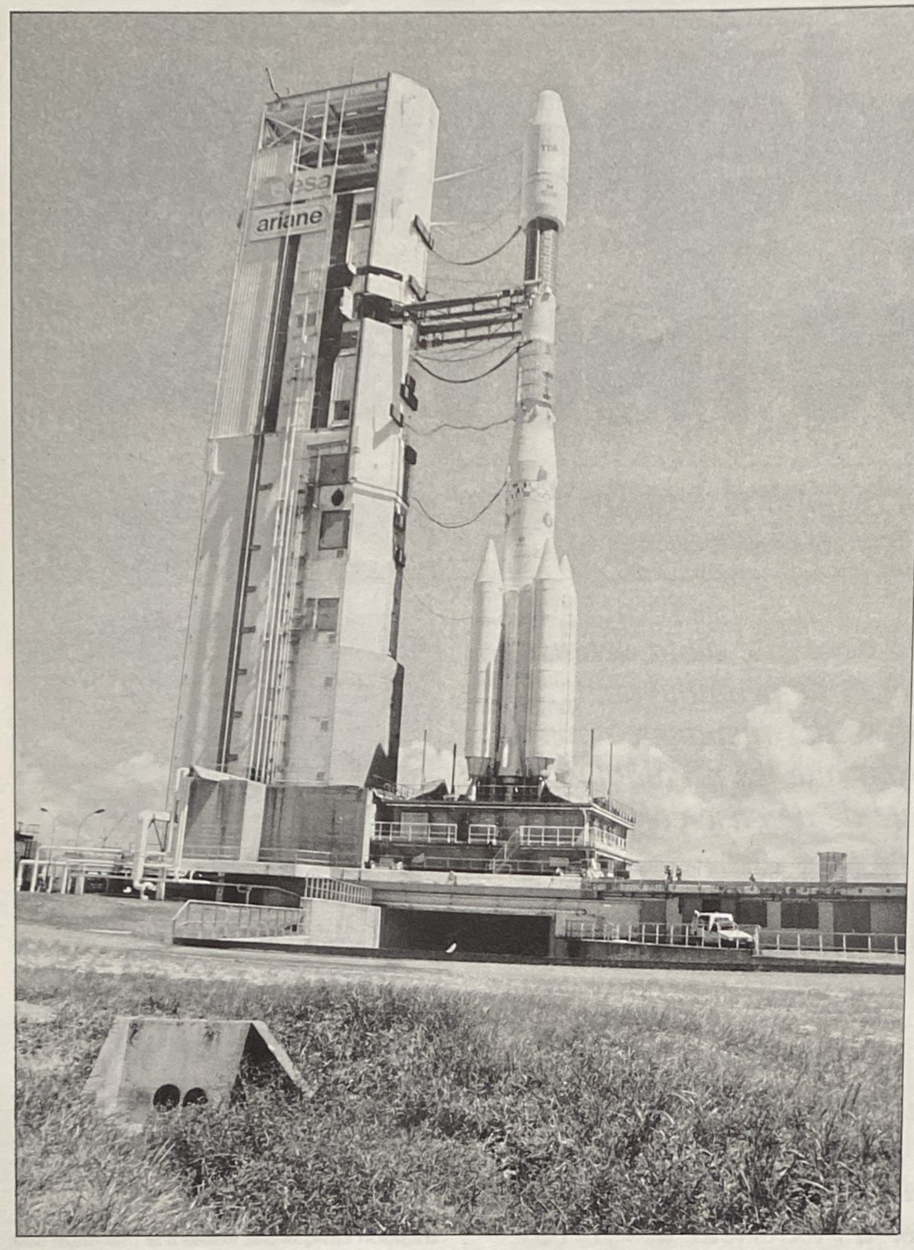
L'adhésion du corps social à la nécessité de la défense, la volonté de l'État de défendre et de promouvoir les intérêts de la nation, l'analyse des menaces, la définition des priorités ne sont que les préalables à la constitution d'une politique de défense cohérente avec la politique générale du pays.
"Sans vertus militaires, un peuple ne subsiste pas ; elles ne suffisent pas à le faire subsister", écrivait Jacques Bainville dans son "Histoire de France" à propos des Gaulois.
En effet, il y faut encore une doctrine et des moyens. Des moyens qui, dans un contexte international fluctuant, soient aussi souples et polyvalents que possible, capables aussi bien de défendre le sol national et son environnement que de projeter à l'extérieur des forces significatives, et qui prennent en considération les menaces intérieures.
Sous ces différents aspects, la politique actuelle de défense militaire de la France est dépassée et inadaptée. L'outil militaire et son mode d'emploi doivent donc être remodelés, à condition, bien entendu, de partir de l'acquis, car les structures et les hommes ne peuvent s'adapter que lentement.
Cela suppose un effort financier, modéré mais soutenu. Modéré, car l'environnement économique et financier fait partie de l'environnement général et doit être pris en compte. Soutenu, parce que la politique du long terme est de rigueur en ce domaine. Cet effort devra en tout état de cause être consenti, car la défense est l'assurance-vie de la nation. Les primes d'assurance ne coûtent cher qu'avant l'accident.



Les monuments aux morts perpétuent la tradition antique des stèles à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur au service de la patrie et d'un patrimoine millénaire. Rien de plus étranger à la politique gouvernementale actuelle, qui considère trop souvent les soldats comme des mercenaires engagés dans des "opérations de police" ou de "maintien de l'ordre". Que signifient en effet les valeurs d'enracinement, de patrie et d'identité aux yeux des membres de l'établissement politicien ? L'institution militaire a été dévoyée par le politique, parce que le politique, lui-même, s'est dévoyé.

Anesthésiés par les témoignages d'autosatisfaction que se décernent les responsables politiques et militaires, les Français peuvent se croire et se sentir en sécurité derrière leur ligne Maginot nucléaire.

Il est vrai que le général De Gaulle avait su, en son temps, donner à la France une défense autonome, adaptée à un monde dominé par les blocs, en la dotant d'armes nucléaires. Mais nous avons oublié que l'action de guerre est contingente et qu'aucun concept ne peut rester figé. Ainsi notre doctrine est-elle encore codifiée par le *Livre blanc* de 1972, document



La préservation de notre indépendance nationale passe par une veille technologique dans les secteurs de pointe : fusées, missiles, avionique, électronique, transmissions, etc. La fusée Ariane IV (ici, sur sa rampe de lancement à Kourou), dernier-né de nos engins spatiaux, est une réalisation européenne. La plus exemplaire de toutes. Fruit de la plus haute collaboration technologique, le programme Ariane — surtout depuis l'échec de la Navette américaine — a pris valeur de symbole : le maintien des grands programmes de recherche et de développement au niveau industriel est vital pour l'avenir de notre pays.

remarquable à son époque mais jamais mis à jour depuis vingt ans.

Étriquée et rigide, l'analyse de la menace reste, quant à elle, dominée par la perspective d'un déferlement de divisions blindées sur nos frontières de l'Est comme en 1940, alors que la situation actuelle de la France s'apparente plus à celle de Rome débordée par les barbares qu'à celle de la Grèce face à Darius ! Situation que les stratèges officiels ne comprennent pas ou n'osent pas révéler.

Si nous persistons à mener une politique de défense fondée sur les réalités du passé, nous courons à la catastrophe. Nous capitulerons avant même d'avoir compris de quelle façon nos intérêts vitaux étaient menacés, et les armes terrifiantes que nous avons forgées n'empêcheront pas notre disparition.

L'environnement international

En effet, les menaces militaires seules prises en compte par les stratèges ne représentent qu'un des moyens d'expression des antagonismes que l'instinct vital, l'idéologie ou l'antipathie ethnique suscitent entre les peuples.

Certaines régions du monde, en particulier l'Afrique et le Moyen-Orient, connaissent aujourd'hui une croissance inouïe de leur population. Mais, sans se préoccuper des dommages auxquels ils exposent l'écosystème planétaire et de la pression ainsi exercée sur les autres nations, les gouvernements de ces pays, considérant le dynamisme démographique comme un atout maître dans la conquête du monde et l'utilisant comme un instrument d'expansion, se refusent à prendre les mesures de limitation des naissances que suggère timidement la communauté internationale.

En outre, l'islam, religion pratiquée par une partie de ces peuples à la natalité galopante, fournit à leur agressivité naturelle un support idéologique qui la renforce en sanctifiant la lutte contre le monde des impies.

Qui, en effet, à l'occasion d'un séjour — ne parlons pas des voyages officiels ou des circuits touristiques — dans l'une ou l'autre des grandes villes africaines, n'a pas ressenti l'arrogance de la population et son hostilité à l'égard des Européens ? Sentiments dont ne se départissent d'ailleurs pas nombre d'immigrants lorsqu'ils s'installent sur notre sol.

Inversement, même au plus fort de la guerre froide, et quelle qu'ait pu être l'attitude des gouvernements, avons-nous jamais décelé de la haine à notre endroit dans le cœur des Polonais, des Hongrois ou des Russes ? Et n'est-ce pas toujours vrai aujourd'hui, malgré leur pauvreté ?

Il ne faut certes pas sous-estimer le danger que représentent encore les cinq mille chars soviétiques, mais, avec l'effondrement du communisme et la perte d'influence du KGB, les menaces venues de l'Est ne sont plus guère d'actualité. En revanche, le conflit avec le Sud semble inéluctable en raison des déséquilibres profonds et des incompréhensions innées qui opposent l'Europe aux pays musulmans d'immigration. Déjà ouvert, permanent mais encore de faible intensité, ce conflit est négligé par nos gouvernants aveuglés par l'idéologie dominante.

De nouvelles menaces se font jour. Ainsi, alors que, depuis 1945, l'existence des blocs assurait au monde un certain équilibre, l'actuel désengagement soviétique provoque une instabilité perceptible dans le monde entier.

D'autre part, le temps n'est plus où nos stratèges, obsédés par l'absence de défenses naturelles sur nos frontières nord-est, analysaient notre vulnérabilité le long d'un *limes* séparant nos forces de celles de l'adversaire. Aujourd'hui, notre vulnérabilité a pris de nouvelles dimensions : elle est désormais tridimensionnelle et planétaire.

Ainsi, alors que 60 p. cent du volume de nos échanges commerciaux passe par la mer, nous sommes vulnérables dans l'Océan indien, en Méditerranée, autour du cap de Bonne-Espérance. De même, 55 p. cent des matières premières dont nous avons besoin et la quasi-totalité du pétrole que nous utilisons sont importés de pays où nous sommes vulnérables. Sans compter que nous sommes exposés aussi dans tous les pays où œuvrent nos concitoyens.

Enfin, nous ne sommes plus en sécurité dans la profondeur même de notre territoire où nous sommes menacés à la fois par l'avion et le missile et par le terrorisme et l'émeute. Car, il faut le souligner, l'insécurité de nos villes n'a pas, comme on tente de nous le faire croire, des causes économiques ou sociales endogènes : elle est en réalité le produit d'animosités ethniques et culturelles.

Nouvelles données techniques

L'existence des armes nucléaires, aux effets massifs et instantanés, a contraint les grandes puissances à limiter l'intensité de leurs conflits, de telle sorte qu'à la guerre se substitue souvent la crise. Crise qui implique l'usage de tous les moyens de pression, et non plus exclusivement celui des armes. Désormais, les armées ne gagnent plus les batailles : elles prennent des gages, donnent des avertissements, manifestent la détermination d'un gouvernement.

Certaines puissances moyennes du tiers monde pourraient comprendre l'intérêt de cette logique de modération et l'adopter si elles entendaient moins dire que l'atome ne sera jamais utilisé contre elles.

Depuis l'apparition du nucléaire, d'autres données nouvelles ont contribué à modifier la physionomie des affrontements.

Première donnée : la précision des armes dites intelligentes remplace dorénavant la puissance et le nombre. Grâce à elle en effet, les munitions conventionnelles peuvent se révéler aussi efficaces sur certains objectifs que les charges nucléaires tactiques.

Deuxième donnée : l'électronique et l'informatique ont changé l'échelle de temps dans les conflits. Les systèmes d'acquisition de renseignements, d'exploitation et d'aide à la décision rendent en effet possibles des réactions quasi instantanées. La rapidité de réaction, comme la précision, peut, c'est évident, primer le nombre et la puissance.

Ensuite, qu'il s'agisse de la conduite d'une guerre ou d'une crise, les unités sur le terrain comme les états-majors ne donnent leur pleine mesure qu'irrigués en informations : renseignements, comptes rendus, ordres. Et, comme ces informations transitent par l'éther, la maîtrise de l'environnement électromagnétique, c'est-à-dire la capacité de détruire l'information ennemie et de préserver la sienne, est devenue une condition indispensable du succès.

Dernière donnée enfin : induite par les progrès réalisés en matière de télécommunication et d'information, une nouvelle forme de guerre apparaît, psychologique et médiatique, déterminante pour l'issue des conflits. Dans le monde tel qu'il se présente aujourd'hui, aucun objectif ne peut être atteint sans qu'une action visant à persuader ou à dissuader l'opinion publique interne et externe ait été entreprise. Les profondes transformations survenues en Europe depuis deux ans résultent, on le sait, non pas de pressions militaires mais de la seule vertu des idées.

Une défense française

« Il faut que la défense de la France soit française » devait déclarer le général De Gaulle, le 3 novembre 1959, à l'École militaire.

Tel est bien le premier principe. Une défense ne peut en effet s'organiser qu'autour d'un sentiment national.



La puissance militaire d'une nation moderne tient, en grande partie, aux capacités de son armée de l'Air. Hélas, la France a pris du retard pour ce qui est des moyens d'emport aérien, ce qu'on appelle la "capacité de projection des forces". En 1978, pour l'opération de Kolwezi, l'assistance des Américains avait été nécessaire et il avait même fallu "bricoler" des avions zaïrois. Et qu'ont fait les autorités françaises pour pallier ces déficiences ? Elles ont acheté aux Américains des Hercule C-130 dont la fabrication remonte aux années cinquante ! Cette pénurie de moyens, qui pourrait se révéler dramatique en cas de conflit majeur, manifeste dès aujourd'hui le déclin de la puissance française dans le monde. Ici : un avion de transport Transall à N'Djamena.

Inversement, le recours à la force est fondé uniquement s'il s'agit de garantir aux Français le bénéfice et les fruits matériels ou moraux de leur génie, de leur ardeur créatrice et de leur patrimoine.

Aussi, même en invoquant l'article 51 de la Charte des Nations unies, il y a impérialisme et abus de pouvoir à vouloir imposer à d'autres peuples notre notion de la justice et de la morale politique. Autres lieux, autres mœurs. Nous menons un mauvais combat depuis 1792 quand nous entendons faire appliquer nos lois à la terre entière.

De la même façon, aucune décision prise par l'ONU ou par l'Europe n'allant pas dans le sens de nos intérêts ne mérite qu'on risque la vie d'un soldat français.

Indépendance ne signifie cependant pas isolement, car les alliances contribuent à notre sécurité. Malheureusement, les traités et les accords qui concrétisent ces dernières ne sont plus adaptés à la situation politique et stratégique du monde. Une révision s'impose.

Quelle forme donner à une Alliance atlantique qui ne rencontre plus en face d'elle le Pacte de Varsovie ?

Quel doit être le rôle de la Communauté européenne dans le domaine de la défense ?

Quelle association militaire peut subsister entre la France et l'Allemagne réunifiée moins menacée à l'Est ?

En Afrique, quel sera l'avenir de ces nombreux accords de défense, survivance de l'empire colonial ?

Nous ne voyons, hélas, se profiler aucune réponse à ces interrogations ni surtout se dégager de principes sains pouvant guider l'action de notre diplomatie. Une diplomatie plus inspirée aujourd'hui par les mythes mondialistes que par l'intérêt de la France.

Absence de réflexion stratégique

Ce fut toujours au cours des grandes périodes de l'histoire militaire de la France qu'un homme ou une équipe — Vauban, Carnot, Daru, etc. — ont mené un effort prolongé et méthodique d'organisation.

Notre défense actuelle est bâtie selon un processus planifié, logique et cohérent mais qui ne porte pas ses fruits parce que les prémisses servant de base au raisonnement sont devenues fausses : la rhétorique politicienne a remplacé l'analyse de la situation géostratégique.

Une stratégie des moyens suppose en effet un effort financier. Effort qui n'est plus consenti en 1991. Une bonne défense se paie et tous les discours deviennent dérisoires dès lors que la France ne consacre plus que 3,37 p. cent de ses ressources à sa défense. Sans mettre en jeu les équilibres économiques de la nation, par paliers successifs, cette part devrait remonter à plus de 4 p. cent.

L'objectif prioritaire de la stratégie des moyens doit être d'assurer à la nation la maîtrise de son avenir, donc la capacité à produire les armes essentielles à sa défense. Mieux vaut sacrifier le nombre pour assurer la veille technique, pour acquérir et conserver le savoir-faire dans les secteurs déterminants.

Bien entendu, la coopération avec des nations alliées, souhaitable à bien des égards, ne doit jamais entraîner le sacrifice des industries de pointe, quoi qu'il en coûte.

La stratégie d'action, quant à elle, doit se préoccuper des voies et des moyens d'imposer notre volonté par l'usage de la force. En mettant trop l'accent sur la notion de dissuasion, la doctrine officielle a stérilisé en

France la réflexion stratégique, désormais réduite à des discussions byzantines.

N'y a-t-il d'ailleurs pas déjà abus de langage à parler de stratégie de dissuasion alors que la dissuasion est un sous-produit, heureux certes, de la possession de la force et de la capacité de s'en servir, mais nullement un mode d'action ?

La stratégie a pour mission de développer des modes d'action adaptés aux agressions prévisibles et à la puissance des forces en présence. Le champ à explorer est aujourd'hui immense car les conflits prennent des formes de plus en plus diverses, qui doivent être toutes examinées et préparées. Sur ce point, des romans comme *le Camp des saints* de Jean Raspail proposent des thèmes de réflexion moins anachroniques que ceux qui sont envisagés dans les cercles officiels.

Sur le théâtre européen, la théorie de l'"ultime avertissement" émascule notre armement nucléaire anti-forces en l'interdisant d'emploi dans une bataille. Par là même, elle lui enlève sa valeur dissuasive en permettant à l'adversaire de peser le risque encouru. Tous nos bavardages sur l'emploi du nucléaire vont d'ailleurs à l'encontre de la dissuasion qui ne joue que si l'incertitude est entretenue dans l'esprit de l'adversaire.

Aujourd'hui, la guerre totale classique ne constitue plus, entre puissances nucléaires, un moyen de faire aboutir une politique. On ne peut désormais obtenir des avantages que pas à pas, après avoir mesuré le risque de riposte avant chaque action. Gardons-nous donc de faciliter l'analyse des stratèges adverses.

Face aux pays technologiquement moins évolués, les positions ne sont pas figées par l'atome. La "morale internationale" qui en interdit l'emploi laisse la porte ouverte à des affrontements conventionnels majeurs dans lesquels nous pouvons être impliqués.

Des raisons pseudo-morales, un complexe de culpabilité face aux pays ex-colonisés paralysent encore notre réflexion sur les stratégies propres à assurer notre sécurité sur le flanc sud.

Enfin, le péril le plus grave, mortel à brève échéance pour notre nation, créé par une très forte présence étrangère sur notre sol, n'est même pas pris en considération.

Stratégie erronée à l'est, incertaine au sud, inexistante à l'intérieur de notre pays, tel est le triste bilan que l'on peut dresser de la défense française.

Les priorités

S'agissant du commandement, les structures mises sur pied en France au cours des dernières années sont relativement bien adaptées à la gestion des conflits et des crises extérieures actuels, dans la mesure où elles permettent un jeu coordonné des actions politique, médiatique et militaire.

Cependant, nos états-majors sont bien souvent paralysés par le manque de renseignements et de moyens de transmission. Nous ne disposons en effet ni d'avions ni de satellites d'observation, ni de systèmes d'écoute électronique suffisants. Empêtrés dans une distinction anachronique entre l'intérieur et l'extérieur, entre la DST et la DGSE, nos services de renseignements ne sont plus adaptés à une menace qui ne connaît pas les frontières. Dans nombre de circonstances, nos décideurs sont aveugles et sourds.

Quant à nos transmissions, si l'on excepte celles des forces nucléaires stratégiques, elles restent vulnérables, peu fiables et non adaptées à la conduite d'un conflit lointain.

Une certitude : notre sécurité ne sera jamais assurée sans une chaîne de commandement permanente, c'est-à-dire à réactions instantanées, invulnérable et renseignée.

En ce qui concerne le nucléaire, fidèles aux usages, nous traiterons d'abord des moyens sans pour autant considérer leur modernisation comme un objectif prioritaire. Maintenir la capacité à porter le feu nucléaire dans la profondeur d'un territoire adverse ou sur ses forces reste indispensable pour trois raisons :
- nous pouvons ainsi justifier notre statut de grande puissance et notre siège au Conseil permanent de l'ONU ;
- cela nous permet de refuser, non pas la guerre, mais la grande bataille conventionnelle, et de faire l'économie d'un corps de bataille nombreux ;
- cela nous permettra peut-être un jour de traiter ailleurs qu'en Europe des objectifs dépassant nos capacités conventionnelles.

La Marine assure la défense de la souveraineté nationale sur nos eaux territoriales et sur nos zones économiques exclusives (ZEE). Elle assure également la surveillance de nos façades maritimes et, en cas de conflit, le libre accès à nos ports. Arme politique par excellence, sa vocation est autant diplomatique que militaire. Symbole de puissance et de souveraineté, cette composante de nos forces armées est aujourd'hui menacée. L'âge moyen des bâtiments dépasse les vingt ans. Et, depuis dix ans, le nombre des unités désarmées excède de beaucoup les mises en service. Ici : le porte-avions Foch.

Mais les trente milliards que prévoit la loi de programmation pour le SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) de nouvelle génération nous paraissent un effort disproportionné avec les résultats qu'on en attend. La capacité de tuer quelques dizaines de millions de Russes supplémentaires ne semble pas essentielle à notre sécurité.

En revanche, la mise en service d'une arme neutronique, dont l'emploi, plus souple et plus polyvalent, serait plus crédible, présenterait beaucoup d'avantages.

En ce qui concerne l'intervention conventionnelle hors de nos frontières, là encore il faut faire face à une situation nouvelle.

Aucune pression militaire ne s'exerce en effet aujourd'hui sur nos frontières ni à leur proximité immédiate. Qu'il s'agisse d'intervenir contre les Russes sur la Neisse ou le Niemen, avec eux peut-être pour calmer l'agitation dans les Balkans, que ce soit en Méditerranée, en Afrique, dans le Golfe ou dans l'Océan indien, qu'il s'agisse de combattre ou seulement de donner de la voix, nos forces doivent être mobiles, rapides, polyvalentes et denses. Allonge, vitesse, souplesse et puissance de feu, telles sont les qualités à développer de préférence au nombre.

Ces forces d'intervention aériennes, aéromobiles ou maritimes bloqueront les initiatives adverses à moindres frais dès leurs premières manifestations.

Le surarmement des pays du Sud rendra de plus en plus rares les opérations légères comme celles de Kolwezi. Ce sont donc des moyens de même nature qui interviendront à l'est et au sud. Aussi est-il nécessaire de leur donner un volume significatif mais qui soit en rapport avec les possibilités de mobilité sans lesquelles ils perdent leur raison d'être.

Pour ce qui est de notre territoire, un tissu dense d'unités de réserve entraînées quadrillant notre sol donnerait aux autorités gouvernementales, en cas d'agression militaire, plus de temps pour faire jouer la menace nucléaire en ralentissant un envahisseur éventuel et en protégeant les points sensibles du pays contre des actions de commandos. Ce même tissu pourrait, en cas de troubles graves, renforcer la gendarmerie dans sa mission de maintien de l'ordre. Nous ne devons pas en faire l'économie, pas plus que d'une protection civile mettant les populations à l'abri des conséquences d'actes de guerre ou de terrorisme.

Notre ciel, d'où peuvent tomber les coups les plus imprévus et les plus brutaux, doit être l'objet d'une surveillance incessante et se rendre hermétique aux avions et même aux missiles. Si l'IDS (Initiative de défense stratégique, dite "guerre des étoiles") version américaine reste hors de notre portée, nous pouvons nous doter d'un système d'armes efficaces contre les engins relativement rustiques qui prolifèrent autour de la Méditerranée.

Mais la sécurité et l'existence même de la France se jouent d'abord sur notre sol. Il suffirait de prélever une part infime des

ressources consacrées aux armes nucléaires pour mettre sur pied les moyens d'une défense contre ce péril mortel :
- pressions politiques et économiques sur les pays sources pour qu'ils mettent un terme à l'émigration et reprennent les clandestins arrêtés sur notre territoire ;
- mise sur pied d'un grand commandement opérationnel, ou d'une direction générale, traitant toutes les questions de sécurité mettant en cause des ressortissants étrangers, aux frontières et à l'intérieur du pays ;
- enregistrement obligatoire dans les mairies de tous les résidents, français et étrangers (comme cela existe par exemple en Italie) ;
- création de fichiers informatiques donnant à chaque instant la composition de la population du pays ;
- création de centres d'accueil pour héberger les demandeurs d'asile jusqu'à règlement de leur cas et les irréguliers en instance d'expulsion pour éviter leur dispersion et leur installation.

Ces mesures, qui n'attentent en rien à la liberté individuelle, sont appliquées dans des pays fort démocratiques. Urgentes et vitales chez nous, leur financement constitue une priorité absolue.

En dépit d'incontestables faiblesses doctrinales, nous avons développé en France d'excellentes armes et formé des hommes compétents. Mais nos armées et tout notre appareil militaro-industriel doivent aujourd'hui vaincre leur inertie naturelle pour s'adapter à la situation que nous venons d'évoquer.

Nos armées doivent être organisées pour faire face aux menaces à venir et non à celles du passé. Elles doivent former un ensemble cohérent et remédier aux faiblesses de certaines de leurs parties qui compromettent l'efficacité du tout. Au lieu de chercher à impressionner les spectateurs du défilé du 14 Juillet ou les lecteurs du *Military Balance*, mieux vaut se préparer à affronter des situations vraisemblables.

Pour intervenir avec un poids significatif hors de nos frontières, notre armée de terre doit entretenir au moins une douzaine de divisions d'active, dont la moitié aéromobiles, largement dotées en missiles anti-chars et sol-air, en hélicoptères, capables de combattre en ambiance chimique ou nucléaire, dans les neiges du Finnmark comme dans les sables de Libye ou dans la boue de Moldavie.

Pour défendre notre territoire dans sa profondeur, elle doit disposer d'une cinquantaine de régiments (ou de demi-brigades) formés avec des réservistes volontaires, entraînés à mener des combats retardateurs ou des opérations de guérilla, capables aussi d'intervenir en renforcement de la gendarmerie contre des émeutes insurrectionnelles suscitées par des groupes allogènes.

S'agissant de l'armée de l'air, le démantèlement, à moyen terme, des unités de missiles sol-sol Albion, dont le maintien en service ne pèse pas très lourd en termes financiers, serait une erreur.

L'armée de l'air doit rénover le parc de ses avions nucléaires et entretenir six escadrons dotés de missiles air-sol et capables de la frappe anti-cités comme de la frappe anti-forces sur n'importe quel point d'Europe ou du pourtour méditerranéen.

Pour ses autres missions, offensives ou défensives, elle doit disposer de vingt-quatre escadrons d'avions de combat polyvalents dont la modernisation est prioritaire et des radars sol ou aéroportés nécessaires pour surveiller le ciel et conduire les opérations.

L'armée aérienne est précieuse dans les opérations lointaines car elle permet de frapper fort, instantanément, et d'obtenir une décision stratégique sans risque d'enlisement.

Elle met aussi en œuvre les appareils de transport assurant la mobilité des forces terrestres. Nos capacités dans ce domaine sont notoirement insuffisantes et constituent un goulot d'étranglement pour toutes les opérations lointaines. Il est indispensable d'y remédier et de pallier en même temps l'insigne faiblesse de notre flotte de ravitailleurs en vol, autre obstacle majeur à la projection de forces loin de la métropole.



Militaires véhiculant les Parisiens pendant une grève des transports en commun. La fonction militaire a progressivement perdu de son prestige en même temps qu'elle abandonnait ses prérogatives qui faisaient d'elle un élément spécifique de la nation : son élite armée. A l'origine, la mission première du soldat était uniquement la défense de la France et de ses intérêts vitaux. Une vocation, un engagement. Aujourd'hui, l'armée consacre une partie de son temps à fournir des supplétifs aux organismes civils défaillants, notamment en cas de grève dans la fonction publique (éboueurs, transports, etc.).

Quant à la marine, s'il est vrai qu'elle détient la pièce maîtresse de notre arsenal nucléaire, elle ne se réduit cependant pas aux six SNLE et à leur environnement. Garante des onze millions de kilomètres carrés de notre zone économique exclusive, de la sécurité de nos possessions lointaines, de nos voies de communication maritimes, opérant dans un espace libre, elle constitue un instrument de combat, de présence et d'intimidation.

Moins rapide que l'intervention aérienne, l'intervention maritime est plus durable et elle permet d'atteindre des régions inaccessibles à l'avion.

Pour assumer ses multiples missions, la marine doit armer une flotte de deux cent cinquante mille tonnes représentant quelque cent vingt bâtiments de combat. Elle doit être capable de maintenir à la mer en permanence un groupe aéronaval, aussi doit-elle disposer de deux porte-avions et de leur environnement.

Elle doit également renforcer sa flotte de SNA (sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire), instruments irremplaçables pour la maîtrise des mers.

Cent vingt pays prétendent aujourd'hui posséder une marine de guerre qui, dans certains cas, peut se révéler dangereuse. Cependant, la haute technicité et la longue expérience requises pour former une marine nous assurent quelques longueurs d'avance par rapport à la plupart de nos adversaires potentiels ; aussi importe-t-il de les conserver.

Enfin, mal utilisée, devenue la bonne à tout faire d'un pouvoir politique qui la met en concurrence avec la police, la gendarmerie, qui est, ne l'oublions pas, un corps militaire, doit être rendue à sa mission première de défense du territoire. Sa véritable vocation est le quadrillage des campagnes, qui ne s'étend malheureusement pas aux villes, la protection des installations sensibles, la prévôté, et non la police de la route qui absorbe une part importante de son activité.

Déchargés de certaines tâches de police, nos quatre-vingt-dix mille gendarmes pourraient se voir confier entièrement la surveillance des frontières et le contrôle des étrangers en France, missions de défense hautement prioritaires.

La France en danger

La présentation au Parlement, à la session d'automne, du nouveau projet de loi de programmation militaire a relancé la discussion sur la défense. Mais le débat restera stérile et manquera à nouveau son but si nos hommes politiques, incapables d'assumer leurs responsabilités, continuent à mentir aux Français quant à l'origine et à la nature des périls qui menacent leur collectivité.

Aujourd'hui, nous voyons resurgir l'islam qui, à deux reprises déjà, a failli submerger l'Europe ; et, surtout, nous risquons d'être la proie de ce terrifiant instinct d'expansion qui anime des peuples à la vitalité génésique exceptionnelle.

Oser prétendre aujourd'hui que la sécurité de la France est assurée par la dissuasion nucléaire est une imposture. Notre défense requiert un ensemble de moyens très diversifiés et mobiles, aptes à intervenir sans délai sur notre territoire et dans toutes les régions du monde où nos intérêts vitaux sont en jeu. Telle est la réalité. ■

LES JUGES contre les politiciens

Entretien avec André Giresse

Président de la Cour d'Assises de Paris de 1975 à 1985, André Giresse symbolise l'indépendance de la justice face au pouvoir et la solitude de l'homme libre confronté aux lobbies. Dans son ouvrage, "Seule la vérité blesse", il avait osé rompre le silence d'une institution qui se lézardait de toutes parts. A une époque où d'autres magistrats suivent son exemple et relèvent à leur tour le défi en dénonçant l'imposture qu'incarne une justice aux ordres bafouée et piétinée sans pudeur par ceux qui sont investis des plus hautes charges de l'État, il était normal que nous l'interrogions pour qu'il nous donne son sentiment sur une actualité dans laquelle la justice est de plus en plus souvent impliquée.

▶ *Monsieur le Président, on a beaucoup parlé du droit international à l'occasion de la guerre du Golfe. Que faut-il penser de cette notion de droit international ? N'est-elle pas uniquement destinée à figer les situations acquises, celles des puissances dominantes ?*

■ La question est vaste et complexe. Il est exact que cette notion de droit international a été invoquée à l'occasion de la guerre du Golfe et c'est bien sous les auspices de l'ONU et du droit international que s'est faite l'expédition en Irak. Il s'agit en l'occurrence, il faut le souligner, d'une opération ponctuelle. Cette notion de droit international, avec son substitut, le droit d'ingérence, a également été développée à propos du Kurdistan irakien quelques mois plus tard.

Mais, en règle générale, ce droit international, dont il est débattu en Europe devant la cour de La Haye, est un droit théorique dépourvu d'application pratique. Ainsi, nous voyons très bien actuellement avec le problème yougoslave, à nos portes, qu'aucune juridiction n'a pu invoquer les principes du droit international pour justifier le droit à l'autodétermination des Slovènes et des Croates.

Cette notion de droit international est à l'ordre du jour, mais c'est surtout dans les cénacles et dans les symposiums qu'on y fait référence. Quant à son application pratique et concrète — les événements internationaux de ces dernières années nous l'ont montré —, elle n'a eu lieu vraiment qu'en Irak. Ce droit n'a pas été appliqué dans le reste du Moyen-Orient, pas plus qu'il ne s'applique actuellement en Union soviétique et en Yougoslavie comme je viens d'y faire allusion.

Il serait cependant souhaitable qu'il existe un droit international. Malheureusement, ce sont très souvent les vainqueurs d'une guerre qui invoquent cette notion à l'encontre des vaincus et il y a une discrimination au niveau des principes : la force du droit est subie par les faibles et les vaincus ; les vaincus, en revanche, ne peuvent jamais faire valoir leur droit à se défendre. On pourrait instituer un tribunal international, mais en évitant l'écueil de celui de Nuremberg à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, un tribunal qu'on peut qualifier d'exception puisqu'il était composé pour un tiers de juges soviétiques modèle Vychinski. Ce tribunal pourrait être constitué de juristes éminents dont l'autorité morale serait incontestée.

▶ *Ce droit international a-t-il des bases juridiques ?*

■ Non, il n'en a pas. Sa base juridique pourrait être l'ONU, mais, même en ce qui concerne l'Irak, ce n'est pas l'assemblée générale de l'ONU, mais uniquement le Conseil de sécurité et la position de neutralité



Ali Chakeri, le chef du MNRI (Mouvement national de la résistance iranienne), se dit convaincu de la compromission française dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar (ci-dessus) au mois d'août dernier. Selon le quotidien *la Truffe* (28/10/91), « *tout, mais tout, depuis le premier assassinat d'opposants iraniens à Paris en 1980 — le prince Sharyar Mustafa Shafiq, neveu du chah —, tout pue la négligence, la complicité des autorités françaises* ». La France aurait donc "couvert" l'assassinat de l'ancien Premier ministre du chah pour mieux s'assurer de nouveaux débouchés commerciaux au pays des mollahs. Une hypothèse aujourd'hui largement partagée par les enquêteurs et qui pose une fois encore la question de l'indépendance de la justice dans notre pays.



La guerre serbo-croate vient à son tour de mettre en évidence l'impuissance de l'Europe dans sa forme actuelle. Pas plus les initiatives de paix prises par la CEE que les proclamations de cessez-le-feu encouragées par le Parlement européen n'ont été couronnées de succès. Au contraire. On n'oubliera pas de sitôt le spectacle pitoyable du convoi médical envoyé en Croatie par la CEE au mois d'octobre et immobilisé par l'armée fédérale en plein cœur des opérations. Mais un autre constat s'impose : le "droit international", le nouveau credo des Occidentaux, s'est révélé en l'occurrence une coquille vide. Personne en effet n'a pu lui trouver en Yougoslavie le moindre terrain d'application ni l'invoquer pour appuyer le souhait des Slovènes et des Croates d'accéder à l'indépendance. Ici : des volontaires croates.

adoptée par certains grands — je pense notamment à l'Union soviétique — qui ont permis aux Américains et à leurs alliés de brandir la notion de droit international.

Des juges indépendants

▸ *Que faut-il penser de l'interprétation du droit à laquelle se livrent les tribunaux ? N'y a-t-il pas là, paradoxalement, émergence d'un gouvernement des juges, au moment où la justice est bafouée et où le pouvoir s'immisce de plus en plus dans le circuit judiciaire ?*

■ En ce qui concerne la deuxième partie de la question, je répondrai qu'il est incontestable que le pouvoir s'immisce de plus en plus dans le cours des procédures judiciaires. L'affaire du juge d'instruction du Mans est, à cet égard, très révélatrice. Ce jeune magistrat fut traité par un ministre de « *cambrioleur judiciaire* ».

S'agissant de la première partie de la question, je crois pouvoir affirmer que le citoyen n'a pas à redouter l'apparition d'un gouvernement des juges. Cela dit, avec le Conseil constitutionnel, composé de neuf membres qui sont, il faut le rappeler, choisis à la fois par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, nous pourrions un jour assister à un conflit entre la souveraineté nationale représentée par l'Assemblée nationale et un Conseil constitutionnel de gauche à propos de lois portant sur de grands problèmes ou sur des faits de société comme la peine de mort ou l'immigration votées par la première et que le second déclarerait anticonstitutionnelles. Ce danger existe.

Toutefois, en ce qui concerne les tribunaux de droit commun, les magistrats s'en tiennent à la loi et à la jurisprudence.

Ce qui est en tout cas rassurant, c'est de voir que des juges de plus en plus nombreux font preuve d'indépendance. Même à leurs risques et périls. La liste de ces magistrats qui résistent au pouvoir ne cesse d'ailleurs de s'allonger.

Une réforme capitale

▸ *Ne risque-t-on pas de voir un jour certains organes de la magistrature imposer le respect du droit contre le verdict des urnes et s'opposer à la volonté populaire ?*

■ C'est une question que l'on peut se poser, notamment à propos du Conseil supérieur de la magistrature. Cet organisme est en effet composé de neuf membres tous nommés par le président de la République : depuis le poste de juge suppléant qui est au bas de la hiérarchie jusqu'au poste de premier président, tous les membres sont désignés par le chef de l'État. Il y a là une réforme essentielle à engager. Nous avons l'exemple italien qui est, à mon avis, excellent : le Conseil supérieur, en Italie, est composé de trente membres, dont vingt sont élus par les magistrats. Nous pourrions en France arriver à un quantum de cet ordre en faveur des magistrats, de telle sorte que la majorité des membres seraient élus par leurs pairs. J'ai d'ailleurs été frappé par le fait qu'en Italie, alors que le régime — le pouvoir exécutif comme le pouvoir législatif — est décrié, la magistrature dispose dans l'opinion publique d'une bonne image parce qu'elle s'est attaquée avec courage et détermination au terrorisme (de nombreux magistrats italiens, il faut le rappeler, ont été abattus par les Brigades rouges) ainsi qu'à la maffia.

Je pense donc que le Conseil supérieur de la magistrature devra faire l'objet d'une réforme capitale lorsque jouera l'alternance. D'ailleurs, cette réforme n'était-elle pas incluse, en 1981, dans les "110 Propositions" de M. Mitterrand qui n'a pas tenu sa promesse ?

Une raison d'État politicienne

▸ *On parle beaucoup de la crise de la justice comme d'une simple crise de l'institution judiciaire. Mais cette crise n'est-elle pas plus profonde et n'est-elle pas le symptôme d'une crise de la société et de l'État ?*

■ La question est intéressante car il est vrai que la crise de l'institution judiciaire a été présentée au public sous l'angle des moyens matériels dont dispose la justice. Il est exact que le budget de la justice est dérisoire, compte tenu de l'importance de la justice dans la nation, du fait qu'elle constitue l'un des trois pouvoirs régaliens. Ce budget est de l'ordre de 1,40 p. cent du budget de la nation et l'essentiel en est attribué à l'administration pénitentiaire. Mais ce qui me paraît le plus important — les médias n'ont pas mis l'accent sur ce point — c'est qu'il faut restaurer les juges dans leur dignité. Il y a aujourd'hui crise de la magistrature, parce que les magistrats se sentent atteints dans leur dignité et ne sont pas protégés moralement. Ainsi, lorsqu'ils sont la cible d'une campagne médiatique, ils ne sont soutenus ni par leur hiérarchie ni par le Conseil supérieur de la magistrature qui devrait exercer à leur égard un rôle de protection.

Je le répète sans cesse : il est absolument nécessaire de restaurer les magistrats dans leur dignité et dans leur indépendance.

▸ *Que pensez-vous des dernières interventions du pouvoir dans le domaine judiciaire ?*

■ Je pense avoir abondamment dénoncé, aussi bien dans mon livre *Seule la vérité blesse* [1] que dans des conférences, la pseudo-raison d'État, cette fameuse raison d'État qui n'est en réalité qu'une raison d'État politicienne et que l'on brandit devant les esprits faibles pour leur faire croire qu'il faut sauvegarder la dignité de l'État. En vérité, il s'agit de masquer les faiblesses de l'État et parfois les crimes commis par des amis du pouvoir. Les affaires récentes qui ont défrayé la chronique sont là pour montrer à quel point les mœurs se sont dégradées. Personnellement, je pense qu'un trésorier de campagne présidentielle ne devrait pas être garde des Sceaux : il ne dispose pas, me semble-t-il, de l'autorité morale requise.



Juin 1990 : l'affaire Urba-Gracco, déclenchée par un banal accident du travail, allait déboucher sur le plus gros scandale politico-financier des dix années de régime socialiste. Elle fut révélée dans un premier temps par l'ex-inspecteur Gaudino dans son livre *l'Enquête impossible* qui dénonçait, documents à l'appui, les filières secrètes de financement du PS et de la campagne présidentielle de François Mitterrand en 1988 par le biais de sociétés d'études fictives. Antoine Gaudino ayant été révoqué pour avoir mené son enquête jusqu'au bout en dépit des pressions politiques, le juge Thierry Jean-Pierre (ci-dessus) va tenter de prendre le relais. Mais, le 7 avril 1991, alors qu'il s'apprête à perquisitionner dans les locaux d'Urba, le "petit juge" est dessaisi du dossier sur ordre. Un épisode supplémentaire dans la lutte engagée par l'État contre une certaine justice, non pas oppositionnelle, mais simplement indépendante. De même, en 1988, le juge Bernard avait été "promu" à Lille, alors qu'il était sur le point d'inculper une personnalité politique dans l'affaire Canson.

▶ *Avez-vous le sentiment que les juges, dans les affaires où sont impliqués des terroristes tels que Fouad Ali Saleh, Gordji, Anis Nacache, etc., ont les mains libres et qu'ils peuvent en conscience prendre les décisions ou prononcer les peines que leur dicte la Justice avec un grand J ?*

■ C'est jusqu'à présent la Cour d'assises spéciale qui juge ces affaires délicates. Dans l'affaire Abdallah, les juges ont prononcé la réclusion à perpétuité, alors que le représentant du ministère public avait demandé une peine de principe de l'ordre de dix ans. De même, dans l'affaire Fouad Ali Saleh, la peine maximale a été requise et prononcée. Mais ce qui est scandaleux, c'est que, par la suite, ce terroriste, ce malfaiteur déclaré tel par les juges, a engagé des poursuites contre son propre magistrat instructeur, le juge Boulouque, et obtenu son inculpation alors que le code de procédure pénale offre d'autres possibilités. Le juge aurait pu, par exemple, être entendu à titre de témoin privilégié ou même simplement à titre de témoin. Il a été inculpé nommément par le président de la Chambre d'accusation. Comment ne pas penser que cette inculpation a pu peser lourd dans la fin dramatique de ce magistrat ?

Quant à l'affaire Gordji, elle est d'une autre nature. Ainsi on a demandé au magistrat instructeur d'entendre Gordji un dimanche après-midi, Gordji que l'on avait présenté quelques mois auparavant comme le chef des services secrets iraniens en France et l'instigateur des attentats terroristes. Le soir même de cet interrogatoire, il regagnait son pays. Le surlendemain, deux journalistes d'Antenne 2, Auque et Normandin, ont été libérés. Coïncidence ou légèreté des accusations gouvernementales, particulièrement du ministre de l'Intérieur M. Pasqua, à l'encontre de Gordji ?

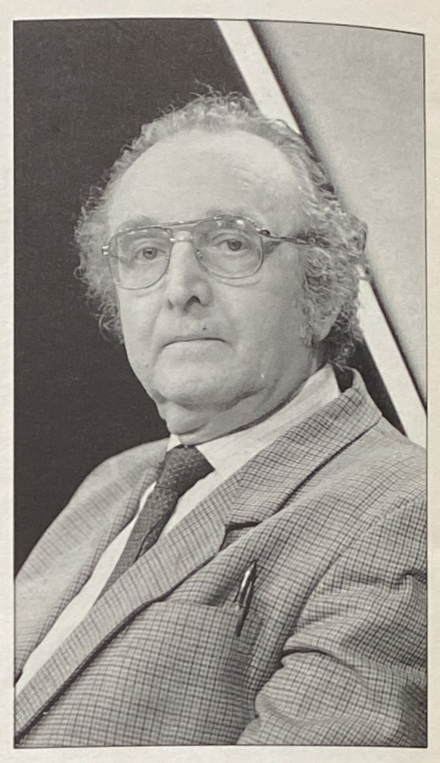
Juger le communisme

▶ *Nous venons d'assister à l'effondrement du communisme dans les pays de l'Est. Faut-il, selon vous, instituer un tribunal international pour punir les crimes du communisme ? Certains, à droite, s'y opposent au nom de la non-rétroactivité des lois.*

■ Pour ce qui est de l'effondrement du communisme, on peut dire qu'il s'agit là d'une divine surprise. J'ai visité les pays de l'Est entre 1970 et 1980 et, compte tenu du poids de la police secrète et de l'absence de réaction de la population, je ne m'attendais pas à une chute aussi brutale du système communiste, bien que des observateurs avertis n'aient pas manqué depuis quelques années de signaler une forte accélération du cours des événements.

Faut-il juger le communisme ? Je pense que oui. On a bien jugé le nazisme, qui était une autre forme de totalitarisme et je ne vois pas pourquoi on ne jugerait pas les communistes qui ont commis des crimes contre l'humanité et dont le nombre des victimes, si l'on tient compte non seulement de l'Union soviétique mais aussi de la Chine, de la Corée, du Vietnam, de l'Amérique centrale, de l'Afrique noire, de Cuba, est considérable, bien supérieur à celui des victimes des nazis. Alors il est évident qu'il faudrait instituer un tribunal impartial. Il ne s'agirait plus en effet cette fois-ci de constituer un tribunal des vainqueurs mais de recourir à des juges indépendants. Cette condition me paraît indispensable.

Les difficultés de cette entreprise seront, n'en doutons pas, énormes. Ainsi, dans l'affaire Boudarel, le Parquet s'est opposé vivement à l'ouverture d'une instruction pour crime contre l'humanité à l'encontre de Georges Boudarel et c'est un juge d'instruction, Mme Leroux, qui a eu le courage d'ouvrir cette information, contre l'opinion du pouvoir, puisque le Parquet est la courroie de transmission du pouvoir. D'ailleurs, le Parquet va faire maintenant tout son possible pour s'opposer à cette décision. Inversement, on a vu, dans l'affaire Bousquet, qu'il y avait une opposition et que néanmoins la Chambre d'accusation avait penché dans le sens des poursuites. On ne voit donc pas pourquoi l'on ferait une différence dans la manière de traiter les deux affaires, pourquoi il y aurait deux poids, deux mesures. Une telle situation serait contraire à la justice la plus élémentaire.



Le 13 février 1991, Jean-Jacques Beucler, ancien secrétaire d'État aux Anciens Combattants, démasquait publiquement un communiste du nom de Georges Boudarel (ci-dessus) lors d'un colloque au Sénat. Ce dernier, qui ne renie rien, est un ancien déserteur passé à l'ennemi lors de la guerre d'Indochine. Plus grave : il a occupé les fonctions de commissaire politique dans un camp vietminh, dit "camp de la mort", où 70 p. cent des soldats français faits prisonniers ont trouvé la mort. Maître-assistant à Jussieu-Paris VII, Georges Boudarel a conservé ses fonctions, grâce à Lionel Jospin qui n'a « *pas estimé utile* » de l'en démettre. Au nom sans doute de la vieille solidarité anticolonialiste et antimilitariste, celle-là même qui avait permis à Georges Boudarel, condamné à mort par contumace, de réintégrer l'Université française après un exil forcé dans l'ex-RDA.

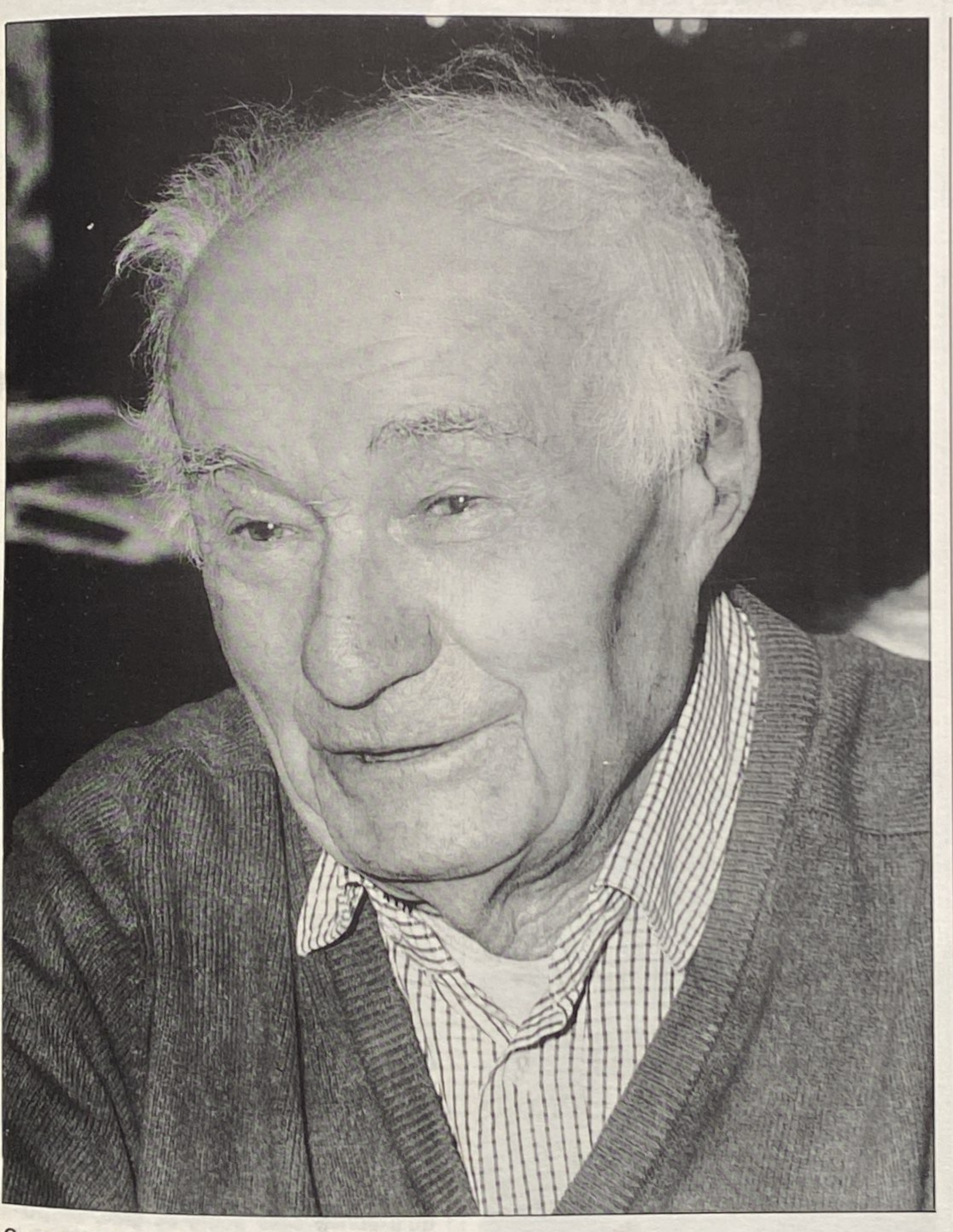
En conclusion, je dirai — mais n'est-ce pas un truisme ? — que nous vivons des moments historiques et décisifs pour l'humanité. Nous assistons aujourd'hui à la victoire des peuples sur les grands empires, au triomphe des nations sur les idéologies cosmopolites. Le sentiment national a montré qu'il était capable — et c'est peut-être là l'enseignement le plus important que nous puissions tirer des événements qui viennent de bouleverser à nouveau l'Europe et le monde — de résister à plus de soixante-dix ans de la dictature la plus tyrannique que l'humanité ait connue.

Aussi je demeure optimiste quant à l'issue du combat que nous allons mener pour la défense de notre identité et de nos valeurs traditionnelles contre les "fédérastes" de Bruxelles et les cosmopolites de tous horizons. ■

1. André Giresse, Philippe Bernert : *Seule la vérité blesse*, Plon, 1987.

Gustave Thibon

Sacré et politique



Gustave Thibon, l'un des premiers philosophes français de notre temps, ne revendique véritablement qu'un héritage : celui de la paysannerie. En effet, pour ce chantre de l'enracinement, « *Dieu n'est pas seulement descendu sur la terre, il s'est enfoncé en elle : dans cet enlisement réside la bassesse du christianisme. Mais rien, en réalité, n'est plus haut que cette bassesse, et rien n'est plus opposé au mensonge révolutionnaire* ».

Roger Nimier aimait définir en une formule à l'emporte-pièce les écrivains de son panthéon personnel. En usant de la méthode de l'auteur du *Hussard bleu*, on pourrait qualifier Gustave Thibon de "solitaire de Saint-Marcel-d'Ardèche".

Solitaire, il l'est en effet pour donner juste profondeur à son œuvre, couronnée en 1964 par le "Grand Prix de littérature" de l'Académie française.

A l'écart des cénacles parisiens, des fausses préoccupations de l'instant, des engouements passagers d'une société de plus en plus vide de sens, il mûrit aphorismes, poèmes et pièces de théâtre.

Thibon, dans la lignée d'un Socrate ou d'un Nietzsche, fait acte de philosophe en rejetant cette part du monde moderne envisagée, selon l'expression de Bernanos, comme « *la plus vaste conspiration jamais tentée contre toute forme de vie intérieure* ».

Sa volonté de connaître les plus hautes vérités chères à Dante ne l'éloigne pas pour autant du réel. Par Saint-Marcel, petit bourg aux confins de la Drôme et de l'Ardèche, sa méditation s'attache aux réalités concrètes. Héritier d'une dynastie de paysans, il se veut enraciné dans son terroir, amoureux de son pays, fils de France surtout.

Chantre de la vie locale, de cette campagne vivaraise de laquelle il tire inspiration, il plaide aussi pour une redécouverte de la morale à l'aune d'un catholicisme dont il est l'un des plus brillants penseurs contemporains.

Les écrits de Gustave Thibon, nourris par Victor Hugo et Saint Jean-de-la-Croix, Marie Noël et Salazar, Maurras et Simone Weil, se présentent, dans notre société étonnamment conformiste et où les valeurs sont soumises à une totale inversion, comme une orthodromie, une voie droite empreinte à la fois de profondeur et de sagesse.

Gustave Thibon a bien voulu nous recevoir dans son univers de réalités simples et de hautes vérités. Par sa pétulance et sa simplicité, son ouverture d'esprit et sa fermeté d'âme, le philosophe conduit à la réflexion, au retour sur soi et à l'éternité au cœur du temps qui passe.

Entretien avec Gustave Thibon

▶ *Gustave Thibon, votre œuvre est à la fois témoin de son temps et de l'éternité, pétrie de l'expérience concrète et de la foi. En ce sens, elle est véritablement à la croisée du politique et du sacré. Quelle correspondance faut-il, selon vous, établir entre politique et sacré ?*

■ Tout a des liens avec le sacré.

Comment définir le sacré ? Il convient de trouver une définition. Peut-être s'agit-il d'abord de l'intouchable. Dans le même temps, il ne faut pas entendre intouchable dans le sens de lointain.

En fait, c'est à la fois l'intouchable, l'inaccessible et l'intérieur. Au secret de nous-même, on le trouve, il nous enveloppe et reste pourtant inaccessible, il nous déborde à l'infini. Une éponge qui est dans la mer pourrait éprouver le sentiment du sacré à l'égard de la mer parce que, d'une part, la mer lui est intérieure, la constitue et, d'autre part, parce qu'elle sent que la mer lui est extérieure.

Dans une certaine analyse, tout doit être revêtu de sacré ici-bas : il n'y a pas de profane, il n'y a que du profané.

Le sacré est partout, jusque dans les plus humbles choses qui procèdent du mystère de la Création. La politique ne saurait donc échapper au sacré, dans la mesure même où elle recouvre la conduite de la Cité. La Cité est quelque chose de sacré, les valeurs mêmes qui la transcendent nous sont transmises au travers d'elle en ce qu'elle symbolise toute société des hommes.

D'une part, la société milieu nourricier apporte la culture, nos traditions, et, d'autre part, elle conserve une pesanteur terrible. Simone Weil établissait une distinction entre la société, objet de la politique, et le "gros animal" de Platon qui justifie les pires dérives du politique.

Le rôle des hommes politiques, c'est donc de cultiver dans la Cité l'identité même de la société, sa profondeur et ses traditions, au détriment des réflexes conditionnés par le "gros animal". Il leur revient donc de limiter le plus possible la part du "gros animal". La facilité, c'est de jouer sur les réflexes des gens par exemple, ce qui nous amène à dire que même la meilleure des politiques n'éliminera pas des comportements la part du "gros animal", des automatismes et des conditionnements. Comme le disait très bien Richelieu, *« le salut des individus est dans l'éternité, mais le salut des cités est dans le temps »*. Il faut donc s'en accommoder et tenter de préserver un espace d'expression du sacré.

"La politique implique une vocation"

▶ *Vous avez écrit : « Le Christ est-il venu pour nous élever au-dessus du temps ou bien pour améliorer notre condition dans le temps ? » On retrouve tout au long de votre œuvre cette sorte de fatalisme politique... Vous sentez-vous proche de ces penseurs réalistes dont l'œuvre contribue à rendre possible l'approche du politique ?*

■ J'assume cette filiation réaliste.

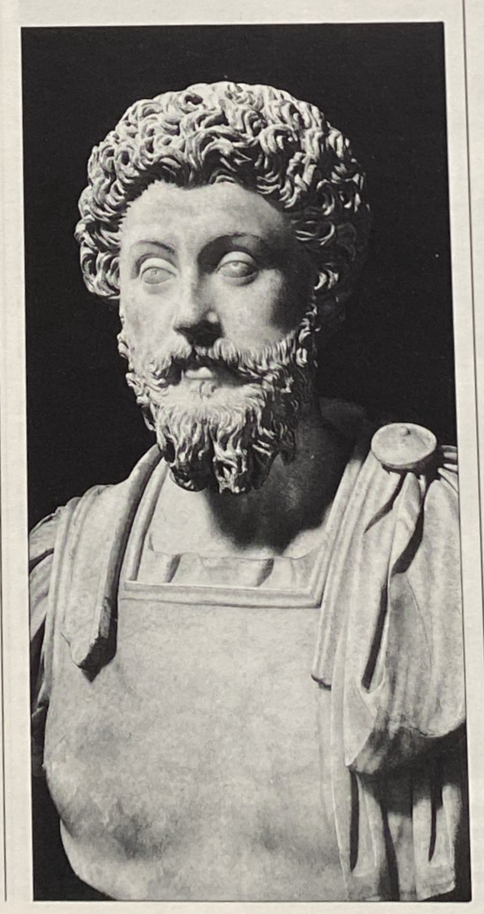
Machiavel reste un des grands maîtres de la politique. Il a parfaitement analysé les jeux de la pesanteur, par exemple que la peur est un mobile plus important que l'amour. Il y a une lettre de Machiavel qui est très belle dans laquelle il demande : qu'est-ce qu'il vaut mieux pour le prince, être aimé ou être redouté ? Il vaudrait mieux les deux, mais, en dernière analyse, la peur est plus efficace.

De la même façon, un juge qui se contenterait de traiter les coupables comme le Christ a traité la femme adultère ne ferait que créer des récidivistes. Il y a une part d'impureté dans l'homme qui requiert de le traiter selon les lois de la pesanteur et non selon les lois de la grâce.

« *Mon royaume n'est pas de ce monde.* »

Il reste cependant possible de tendre vers une politique idéale, mais il convient de distinguer le politique et le sacré. En ce monde, le juste parfait est crucifié, disait Platon, dans une belle prémonition de la Passion.

La politique implique une vocation, elle doit faire cheminer vers la pureté. Or la politique attire plutôt les hommes impurs. On garde en mémoire deux beaux exemples du contraire : Marc Aurèle, qui aurait tellement préféré être philosophe, et Saint Louis qui aurait voulu être moine.



▶ *Vous évoquiez la figure du "gros animal". Peut-on penser que la séparation existant entre l'ordre temporel et le sacré vient de celui que l'Évangile appelait le "père du mensonge" ?*

■ La part du diable est considérable. Il faut faire avec le Mal.

▶ *N'est-on pas en train d'assister à une progression de la désacralisation ? D'autant plus naturellement d'ailleurs que l'on est entraîné dans une confusion constante entre le sacré et le profane.*

■ La confusion est infiniment moins évidente dans les régimes où l'autorité est tirée du sacré. L'idée de Saint Empire découle de cette volonté.

La désacralisation a totalement livré l'homme aux lois de la pesanteur.

Quand, dans la cité, il y a un sens du sacré, le phénomène ne se produit pas du tout. Les droits de l'homme sont apparus sous une auréole de sacré : maintenant, ils suppriment tous les devoirs de l'homme.

Pour autant, les droits n'existent pas, mais si tout le monde fait son devoir, le droit est respecté.

"L'harmonie implique l'inégalité"

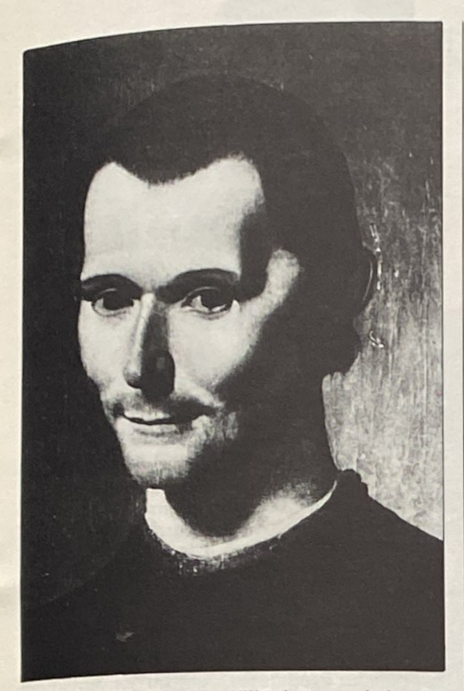
▶ *Ne pourrait-on pas dire que le communisme, comme la religion des droits de l'homme, est une contrefaçon du sacré dans la politique ?*

■ Toutes les utopies sont des caricatures de la religion. La Révolution française a d'ailleurs parlé de "nouveaux élus".

▶ *Vous parlez volontiers de "mystique démocratique"...*

■ Oui, toutes les mystiques contemporaines sont des vérités chrétiennes devenues folles. La Sainte Liberté des enfants de Dieu a dégénéré en permissivité. La fraternité est devenue une menace : sois mon frère ou je te tue ! Le propre de ces idéologies veut qu'elles se détournent immédiatement de ce qu'elles proclament. On vous force à être libre. C'est imposé du dehors, mais non vécu du dedans.

Marc Aurèle, l'un des derniers empereurs romains, à la fois homme politique et philosophe, fut largement imprégné dans sa jeunesse de la pensée stoïcienne. Durant son règne (162-180), il devait rénover l'administration financière et juridique de l'empire et renforcer la centralisation. Mais cet empereur épris de paix, aimant la méditation, fut confronté à de grandes difficultés, telles qu'invasions barbares, révoltes, épidémies, auxquelles il opposa toujours sérénité et sens du devoir. Ses *Pensées pour moi-même*, qu'il écrivit sans doute en grec, sont une sorte de dialogue entre l'empereur et sa conscience : « *Tu peux, à l'heure que tu veux, te retirer en toi-même. Nulle retraite n'est plus tranquille ni moins troublée pour l'homme que celle qu'il trouve en son âme.* »



Nul ne s'est fait moins d'illusions sur la bonté naturelle du genre humain que Machiavel (1469-1527). « *Il a tant de mépris pour l'âme humaine, non, tant de connaissance de l'âme humaine,* écrivait Giono à son propos, *que, pour lui, un homme de confiance, c'est un homme qu'il peut acheter. Il sait qu'on ne peut faire totalement confiance qu'aux faiblesses, à l'intérêt personnel en particulier.* »

▶ *N'avez-vous pas opposé l'égalité à l'idée d'harmonie au sein de la société ?*

■ En effet. Il y a un très beau texte de Victor Hugo qui dit : « *Au-dessus de la balance, il y a la lyre, et au-dessus de l'égalité, il y a l'harmonie.* » Tout est dit. L'harmonie implique l'inégalité.

Maintenant, bien sûr, il y a des inégalités factices qui concernent la fortune ou la puissance. Mais en soi, j'y insiste, l'harmonie repose sur l'inégalité : inégalité des organes, inégalité des fonctions, inégalité des sexes, qui expriment une véritable complémentarité.

▶ *Vous avez souligné la grande rupture qui s'est produite entre la "société atomisée" et la "société organisée". Qu'en est-il aujourd'hui ?*

■ C'était à l'occasion d'un article paru il y a une cinquantaine d'années dans la revue *Économie et Humanisme* et consacré à la communauté de destin.

Aujourd'hui, c'est tout le contraire qui se produit. Les hommes sont de plus en plus agglutinés les uns aux autres et de moins en moins solidaires les uns des autres. Un peu comme les grains de sable dans le désert, tous égaux, et qui, à la moindre tempête, sont dispersés aux quatre vents.

Il y a en résumé deux notions très importantes pour l'homme : la notion de sacré, c'est-à-dire ce qui dépasse l'homme et le relie par en haut, et la notion d'organisme qui ne le dépasse pas mais le relie en bas.

▶ *On retrouve cette dichotomie que vous évoquiez dans les explications que certains politologues donnent du phénomène populiste en France, en Russie ou en Pologne, lorsqu'ils opposent* Gesellschaft *(société) et* Gemeinschaft *(communauté).*

■ En effet, cela correspond au clivage dont je parlais entre "société atomisée" et "société organisée".

▶ *N'y a-t-il pas un paradoxe dans le fait d'avouer une préférence pour la* Gemeinschaft *alors même que l'on présente, comme vous le faites par exemple, une vision très négative de la démocratie, c'est-à-dire du pouvoir du peuple ?*

■ Je vous répondrai à l'aide de cette formule de Paul Valéry : « *La politique est à la fois l'art d'empêcher les hommes de s'occuper de ce qui les regarde et en même temps elle est l'art de les faire discuter sur ce à quoi ils n'entendent rien.* » Il n'y a pas de contradiction : la démocratie doit être organique, comme aux origines.

▶ *Précisément, votre critique d'une démocratie confisquée ne prend-elle pas plus de sens encore confrontée à une récente actualité ?*

■ Assurément. Aujourd'hui, la démocratie est antidémocratique. Il y a de bien belles lignes de Céline à ce sujet dans *Voyage au bout de la nuit* : « *Quand les grands de ce monde se mettent à vous aimer, c'est le signe qu'ils vont vous tourner en saucissons.* »

▶ *Vous avez écrit : « Le peuple n'a plus de voix depuis que ses représentants parlent pour lui, ils lui font dire ce qui leur plaît... »*

■ Évidemment. Pauvre peuple ! Qu'on le laisse s'occuper de ses affaires. On a complètement renversé l'ordre des valeurs et la démocratie peut devenir la pire des tyrannies.

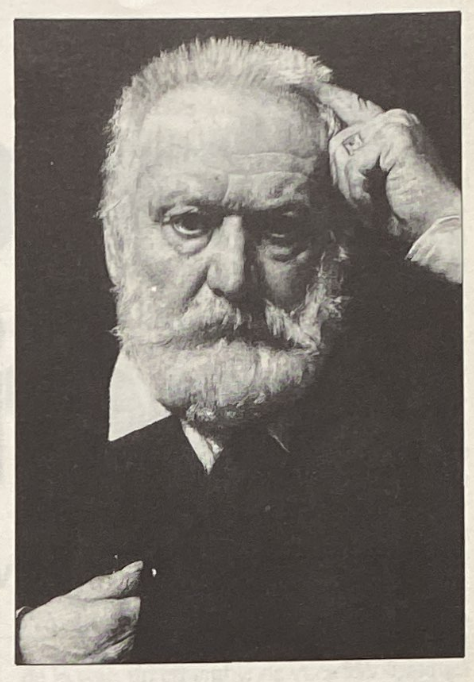
▶ *La fonction politique s'étant départie du sacré, ne devient-il pas difficile d'élaborer de grands discours, de fournir au peuple une véritable motivation ?*

■ Sans doute et l'on en arrive de fait à cette caricature offerte par Mitterrand avant 1981, lorsqu'il s'écriait sans rire : « *Je voudrais voir sécher les larmes de tous ceux qui n'en peuvent plus d'attendre et d'espérer* [...]. »

Plus sérieusement, je crois que la politique a en charge le minimum, point d'appui du maximum d'ailleurs, c'est-à-dire ce qui permet de revenir aux valeurs, aux traditions et qui, de fait, comme par ricochet, permet aux principes spirituels de s'épanouir. C'est déjà beaucoup. N'oublions pas que la cathédrale elle aussi repose sur ses fondations. L'homme politique, comme le suggérait Platon, « *lorsqu'il a l'humilité de se dévouer à des fonctions si ardues, si relatives, si mêlées de bien et de mal, si ce n'est pas un ambitieux, alors c'est un héros !* »

Dans son ordre de valeurs, Platon met l'homme politique au sommet, au-dessus du philosophe...

▶ *De la place du sacré dans la vie de l'homme, vous donnez en somme cette définition : « Le Christ est venu uniquement pour nous apporter la vie éternelle et par surcroît il allège notre marche. » Le Christ conditionne l'homme de telle façon que celui-ci échappe à l'Ubris qui le caractérise et qui le retient à la terre.*



Successivement royaliste et catholique, républicain et antichrétien, Victor Hugo n'en restera pas moins toute sa vie convaincu que l'harmonie régit toutes choses en ce monde. Ce sentiment l'habite d'ailleurs si profondément que jamais il ne succombera à l'attrait de l'utopie égalitaire. Ainsi, à propos du communisme, il écrivait : « *Une égalité d'aigles et de moineaux, de colibris et de chauve-souris, qui consisterait à mettre toutes les envergures dans une même cage et toutes les prunelles dans le même crépuscule, je n'en veux pas.* »

■ Il est d'abord venu nous apporter la vie éternelle et non des réformes sociales. Mais à l'instant où les hommes sont pénétrés de cette idée de vie éternelle, les choses s'arrangent dans le temporel. La politique ne peut répondre à cette demande d'absolu.

▶ *Dans ce contexte, que pensez-vous des tentatives d'élaboration d'une doctrine sociale de l'Église ?*

■ Je crois que l'Église peut donner des directives, à condition qu'elle ne pénètre pas trop dans le concret et qu'elle ne se fourvoie pas dans le messianisme temporel.

▶ *Dans votre livre "Retour au réel", vous rejetez la droite et la gauche, ainsi que toutes les appréhensions "sectaires" du domaine politique et du domaine social, et vous dites : « Nous sommes las de mutiler l'homme. »*

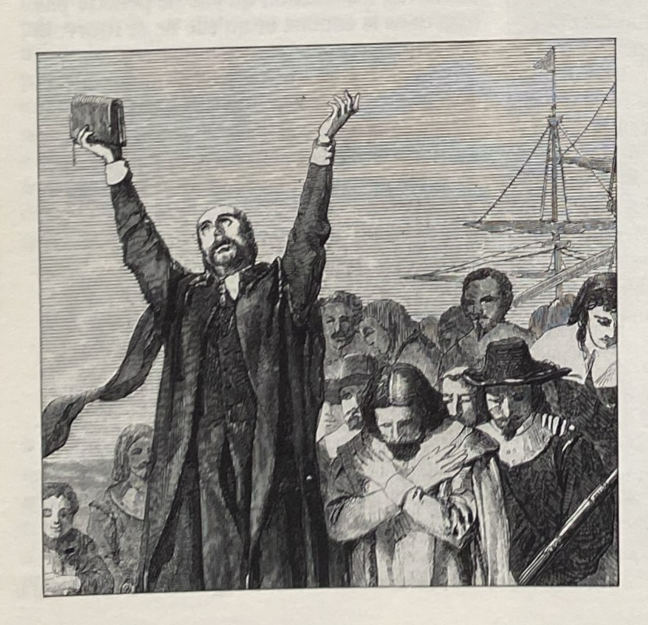
■ L'homme est fait de gauche et de droite. Le tout est de les équilibrer sous peine de sclérose. Il en va de même pour la tradition et le progrès, la stabilité et le mouvement. L'homme est en proie à ses contradictions, même si, quant à moi, je me sens plutôt homme de droite, homme de filiation et d'expérience, homme conscient des réalités terrestres qui enchaînent l'humanité et des aspirations célestes qui l'aident à vivre.

Propos recueillis par Damien Bariller et Hugues Rondeau.

L'imposture américaine

par Yvan Blot

Intervenus à deux reprises en Europe pour se porter au secours des puissances alliées, les États-Unis bénéficient d'une image d'autant plus favorable à droite qu'ils sont aussi devenus au cours des quarante dernières années les seuls garants du monde libre face à la menace soviéto-communiste. Aujourd'hui, alors que le danger à l'Est commence à s'estomper, il n'est pas inintéressant de se pencher avec attention sur le mythe fondateur de l'Amérique et sur l'idéologie qu'elle véhicule. Car, loin d'être "de droite" comme beaucoup le croient à tort, les États-Unis sont gouvernés en grande partie par des valeurs de gauche. Constat d'autant plus important que la société américaine est souvent considérée comme le modèle auquel les Européens devraient se référer alors que c'est en lui-même que notre continent doit trouver les solutions de l'avenir.



Le 21 décembre 1620, le *Mayflower* accostait sur les côtes de ce qui allait devenir la Nouvelle-Angleterre. A son bord, tout ce que la vieille Amérique comptait de prêcheurs fanatiques, de protestants pourchassés et de puritains persécutés. Ensemble, ils allaient fonder une société dont les principes évoquent déjà ce que sera l'esprit des Lumières, réfractaire aux couronnes et fondée sur l'amour de l'humanité. Cependant, si les Américains s'emploient à exporter leur conception de la société, au besoin par la force, leur domination se révèle autant économique que philosophique et si la politique de la canonnière peut se mettre au service de prétendus droits de l'homme, c'est plus souvent les intérêts du dieu dollar qu'elle sert. Ici : le débarquement des puritains en Amérique du Nord.



Fils de l'amiral sir William Penn qui conquit la Jamaïque, William Penn (1644-1718) adhère à la secte des Quakers en 1666. Arrêté et emprisonné à la Tour de Londres pour ses activités de prédicateur, il obtient, après sa libération, une concession en Amérique du Nord où il fonde, en 1682, une colonie à laquelle il donne son nom. La Pennsylvanie vient de naître. C'est dans sa capitale qu'il rédige les lois d'un gouvernement démocratique et libéral qui devait inspirer en grande partie la constitution américaine. Hostile à toute forme de hiérarchie, partisan de la fraternité et de l'égalité universelles et apôtre de la paix, il apparaît à juste titre comme l'un des précurseurs de nos sociétés modernes. L'utopie devait pourtant faire bon ménage avec le sens des affaires puisque la Pennsylvanie devint rapidement l'un des plus riches États d'Amérique. Sur la gravure : William Penn achetant de la terre aux Indiens pour fonder Philadelphie.

Dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la victoire du communisme sur un tiers de l'humanité a fait apparaître les États-Unis comme l'unique rempart de la droite. Face à la menace d'une invasion de l'Europe par les troupes soviétiques, face à la poussée communiste dans tout le monde asiatique, en Chine, en Corée, au Vietnam, au Cambodge, et dans le reste du monde, l'Amérique et son armée devinrent en effet les seuls vrais garants du monde libre et, à ce titre, représentèrent pour beaucoup à la fois le cœur du dispositif de la droite occidentale et la référence obligée. Si bien qu'aussi longtemps qu'il existera une Armée rouge et que cette force à vocation impérialiste n'aura pas été remplacée par une authentique armée russe, il est fort probable que l'Amérique continuera de susciter à droite une sympathie toute particulière. Et pourtant, peut-on considérer cette "nation" comme le sanctuaire de la droite et l'ambassadrice de ses valeurs ? Rien n'est moins certain.

Une idéologie fondatrice de gauche

On rappellera d'abord que les événements de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide ont masqué tout un aspect des États-Unis sans l'analyse duquel aucune compréhension politique du monde contemporain n'est possible. Ainsi, n'est-il pas surprenant que toutes les tentatives pour créer de



« Personne ne désire moins la guerre que moi. Mais personne n'est plus déterminé que moi à saisir, au terme de la bataille, la réelle chance de paix qui peut offrir l'espoir, qui peut créer un nouvel ordre mondial. Quand le conflit sera fini, l'Amérique, sa crédibilité restaurée, aura un rôle de leadership à jouer pour travailler à restaurer la paix dans le reste du Moyen-Orient. » (cité par Éric Laurent dans *la Guerre du Golfe*, éd. Orban). Ainsi s'exprimait George Bush dans les premiers jours de la guerre du Golfe. De même qu'il avait précédemment baptisé son intervention au Panama "Opération juste cause", le président des États-Unis voulut considérer la guerre menée contre l'Irak comme la lutte du bien contre le mal. Ce protestant rigoriste, qui, pendant la durée du conflit, recevait fréquemment les pasteurs évangélistes Billy Graham et Jerry Falwell, décida de faire de Saddam Hussein le "nouveau Satan". Mieux : le "nouvel Hitler". La formule sera d'ailleurs le leit-motiv de toute l'expédition. L'un de ses plus proches collaborateurs, John Sununu, le secrétaire général de la Maison Blanche, confiera à l'un des membres du Congrès : « *Cette analogie avec Hitler l'aide à résoudre toutes les questions qui peuvent agiter son esprit, si tant est qu'il y en ait* » (op. cit.).

véritables mouvements de droite nationale en Europe n'aient jamais reçu le moindre encouragement de la part des gouvernements américains ? De même, ne paraît-il pas étrange qu'un homme politique comme Jean-Marie Le Pen, qui a toujours soutenu la politique des États-Unis dans le combat contre le communisme et pour la liberté, ait observé bien souvent que la diplomatie d'outre-Atlantique marquait une extrême distance à son égard ? Et le général De Gaulle, en son temps, n'avait-il pas fait lui-même ce constat ?

Certes, le corps diplomatique américain passe pour être particulièrement gauchisant, comme le sont souvent les corps diplomatiques occidentaux. Il suffit, à cet égard, de voir quel est l'état d'esprit dominant qui règne au Quai d'Orsay, en France. Mais l'influence très importante des grands corps ne saurait à elle seule tout expliquer.

C'est pour ces raisons qu'une analyse de la philosophie qui a présidé à la naissance des États-Unis est indispensable à l'intelligence politique de notre temps.

Considérée par beaucoup d'Européens comme l'incarnation des valeurs de la droite, l'Amérique est en réalité dominée par une idéologie fondatrice dont, paradoxalement, on peut dire qu'elle est essentiellement une idéologie de gauche. Un constat qui peut étonner et même choquer beaucoup d'hommes de droite dans la mesure où il n'est pas toujours évident, compte tenu des multiples facteurs qui tendent à le masquer. C'est ainsi que le communisme n'a eu qu'un très faible succès aux États-Unis en tant que mouvement de masse et que l'habitude que nous avons, en Europe, de réduire la gauche dans son ensemble au marxisme a eu pour effet de faire accroire que l'Amérique était au contraire un pays de droite. Or, on le sait, le marxisme ne constitue qu'une des facettes de la gauche. Et bien des aspects de l'idéologie de gauche, tel le gnosticisme rationaliste, n'ont rien à voir avec le marxisme. De même, la plupart des hommes politiques qui, en France, se révèlent des promoteurs acharnés de l'immigration sans être nécessairement marxistes n'en défendent pas moins des valeurs de gauche : celles du cosmopolitisme.

En réalité, les États-Unis ont été fondés par des communautés puritaines [1] pour la plupart hostiles aux traditions monarchiques, aristocratiques, religieuses et sociales de leurs patries européennes d'origine qu'elles tenaient pour surannées, obscurantistes et immorales et auxquelles elles souhaitaient substituer un monde totalement nouveau. C'est ainsi que l'idéologie des fondateurs des colonies anglaises d'Amérique apparaît comme une idéologie de type gnostique, opposant les ténèbres de l'"Ancien Monde" aux lumières du "Nouveau Monde", une idéologie inspirée par ailleurs de la philosophie du XVIIIe siècle et de l'idée rousseauiste de la bonté naturelle de l'homme [2] perverti par les sociétés traditionnelles. Une idéologie qui voyait dans les États-Unis le modèle de l'État futur universaliste et cosmopolite, le berceau d'une humanité nouvelle communiant dans la fraternité et l'égalité pour le plus grand bonheur de l'homme devenu citoyen du monde.

De cet esprit puritain qui animait les premiers colonisateurs de l'Amérique ne devaient donc pas découler simplement l'énonciation de quelques règles éthiques, morales ou religieuses, mais, comme on vient de le voir, un ensemble de vues idéologiques qui rappellent à bien des égards celles que véhiculent de nombreuses obédiences maçonniques et dont on retrouve la trace chez le personnel politique américain lui-même, de Woodrow Wilson à George Bush en passant par Jimmy Carter.

C'est aussi cet esprit puritain, très ancré dans la mentalité américaine, qui est à l'origine du succès que rencontreront dans ce pays, au XXe siècle, des théories comme le behaviorisme qui présuppose que l'homme est une table rase sur laquelle il est possible de forger un homme nouveau simplement à partir d'une bonne éducation. Une pensée qui est au cœur même de toute la philosophie social-démocrate et qui explique encore l'extraordinaire faveur dont la psychanalyse, cette pseudo-science qui devait faire des ravages dans bien des foyers, a joui aux États-Unis.

Du puritanisme au totalitarisme

Cet esprit puritain est-il à l'origine de l'esprit totalitaire ? Toujours est-il que Tocqueville lui-même a rappelé qu'aux États-Unis, la liberté d'esprit était, en fait, très réduite. Si, en droit, la société américaine laisse aux individus la plus grande liberté possible, elle est, dans la réalité, le théâtre d'un conformisme social tel que les libertés juridiques accordées se révèlent inutiles. C'est ainsi que Tocqueville déclare : « *Vous êtes libre, aux États-Unis, de ne point penser ainsi que moi, mais, dès ce jour, si vous pensez différemment de moi, vous serez un étranger parmi nous, vous garderez vos droits, mais vos droits deviendront inutiles car, si vous briguez électoralement le choix de vos concitoyens, ils ne vous l'accorderont point. Si vous ne demandez que leur estime, ils feindront encore de vous la refuser. Vous resterez parmi les hommes et vous perdrez vos droits à l'humanité. Quand vous vous approcherez de vos semblables, ils vous fuiront comme un être impur et ceux qui*

croient à votre innocence, ceux-là même vous abandonneront car on les fuirait à leur tour. [3] » Un constat que Soljénitsyne a pu faire encore récemment.

De la même manière, le grand savant Michael Polanyi [4], réfugié hongrois, a remarqué qu'il n'avait jamais trouvé aux États-Unis la liberté d'esprit qui régnait dans les universités suisses, suédoises, anglaises ou allemandes. Car si l'idéologie puritaine américaine apparaît juridiquement et économiquement libérale, ce n'est là qu'une apparence ou, du moins, n'est-ce vrai que pour l'économie et le droit. Ce ne l'est plus dans le domaine de la pensée. Essentiellement fondée sur la morale qui implique une adhésion à la séparation absolue entre le bien et le mal, l'idéologie puritaine américaine débouche inévitablement au plan politique sur le totalitarisme.

Ainsi, significatif est ce besoin si particulier à la politique étrangère américaine de diaboliser l'adversaire, comme ce fut tout récemment le cas de Saddam Hussein et, bien avant lui, des Allemands de 14-18 traités d'ennemis du genre humain, et qui pousse l'Amérique à conduire des guerres totales.

Il est donc déjà clair que les États-Unis ne peuvent être considérés qu'avec une grande circonspection par tous ceux qui se recommandent sérieusement des valeurs de droite et qu'ils ne sauraient, par l'idéologie qui les fonde, gnostique, rousseauiste, universaliste et de nature totalitaire, en opposition avec les principales valeurs de droite, constituer une référence.



Après avoir congédié Richard Nixon, à qui ils ne pouvaient pardonner d'avoir "menti" au Congrès, puis l'avoir remplacé par le falot Gerald Ford, les Américains choisirent d'élire ce qu'outre-Atlantique on appelle un "honnête homme". C'est-à-dire un homme qui place les intérêts de la morale au-dessus de ceux de son pays. L'heureux élu fut Jimmy Carter (ci-dessus) et c'est sous sa présidence qu'au nom des droits de l'homme, les Américains aidèrent les mollahs à chasser de son pays le chah d'Iran. La suite est connue : l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny, l'installation d'un régime islamique en Iran, puis la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran qui allait abaisser le prestige des États-Unis et paralyser leur politique pendant de longues années.

Libertarisme et socialisme

Pourtant, pour être complet, encore faut-il ajouter à ce premier facteur déterminant un autre aspect propre à la société américaine qui joue lui aussi un rôle capital et qui tire son origine de ce qu'on pourrait appeler le subjectivisme [5], c'est-à-dire l'hyper-individualisme qui caractérisait les pionniers américains, des hommes dont on peut dire qu'ils étaient profondément égalitaristes et imbus de leurs privilèges. Une prédisposition qui devait donner naissance à la philosophie "libertarienne", laquelle tend à considérer l'individualisme comme une fin et un idéal et l'État comme la source de tous les maux [6].

Or il convient de remarquer que le libertarisme qui alimente une grande partie de l'establishment américain ne se différencie que bien peu du socialisme, sinon sur les moyens. Tous deux croient en effet à un homme qui serait bon par nature et à la nécessité de fonder une humanité meilleure où régneront la justice et l'égalité. Mais si le socialisme pense atteindre ce but par l'État, le libertarisme estime au contraire pouvoir y parvenir par la disparition de l'État. Pour ce qui est des moyens, le projet américain est donc à l'opposé du projet socialiste, mais en ce qui concerne les objectifs et la conception générale de l'homme, il est le même.

Le "libertarisme" ajouté à l'"universalisme cosmopolite", ces deux composantes de l'idéologie américaine, constitue un véritable mélange explosif dont les effets n'ont pas toujours été mesurés en Europe dans toute leur ampleur.

Constituée d'immigrants venus des horizons les plus variés, donc de déracinés, la nation américaine trouve son origine dans une appartenance non pas ethnique mais essentiellement juridique. Aussi bien l'"identité" américaine est-elle une identité de type strictement constitutionnel. Est citoyen américain quiconque reconnaît son allégeance à la Constitution et, à ce titre, adhère à la Déclaration américaine des droits de l'homme. Or on remarquera que cette conception de la nation correspond aux thèses développées par l'extrême gauche allemande, en particulier

(suite page 34)



Pour l'écrivain Maurice Bardèche, la prise d'Atlanta et la chute du vieux Sud font figure d'« *événement irréparable, d'aiguillage fatal de l'histoire, de victoire des barbares* ». Faut-il pour autant "détester" le nouveau monde ? Certes pas, répond Bardèche : « *Je ne déteste pas l'Amérique. Car les Yankees ne représentent pas l'Amérique. C'était une guerre de religion. La victoire des Yankees est la victoire d'une certaine morale et, avec elle, d'une certaine conception de l'homme et de la vie. C'est le rationalisme qui triomphe et, avec lui, les grands principes qu'on proclame et qu'on n'applique pas et, avec eux, c'est le dollar dont le culte s'installe, et, avec le dollar, les aciéries, et, au-delà des aciéries, le fonctionnalisme et, à l'horizon de tout cela, la société de consommation, la publicité, le conformisme, la monotonie et les longues, les immenses plaines de l'ennui et de l'absurdité.* » Le philosophe Raymond Abellio ne disait pas autre chose : « *Un pays qui crée à ce point de la puissance matérielle ne peut pas être la tête de l'humanité, mais son ventre.* » Ici : un épisode de la guerre de Sécession.

Labiche subversif ?

Labiche a écrit cent soixante-quatorze pièces. Jacques Robichez en présente quarante-deux [1]. Limitation peut-être un peu trop restrictive, et c'est un des rares regrets qu'on puisse exprimer à propos de cette belle édition. On aurait aimé s'y replonger dans quelques comédies comme *le Major Cravachon, Un jeune homme pressé, le Baron de Fourchevif, les Noces de Bouchencœur*, une dizaine au plus, car Labiche n'a pas écrit cent soixante-quatorze chefs-d'œuvre. Mais qu'en 1991 on rie encore en lisant cinquante de ses comédies (beaucoup sont à découvrir : *le Mystère de la rue Rousselet, Un mouton à l'entresol*, etc.), cela est tout à fait extraordinaire, et à peu près unique dans l'histoire de notre théâtre.

La préface de Jacques Robichez met en pleine lumière ce phénomène singulier. Elle montre comment Labiche composait une pièce ; comment se répartissait le travail entre ses collaborateurs et lui (il en avait presque toujours un ou deux) ; pourquoi comme Dumas, autre usager de la même méthode, il mérite bien que son nom seul soit passé à la postérité. Peut-on démonter le mécanisme de ses intrigues, analyser ses procédés comiques, qu'a-t-il donc de singulier ce rire de Labiche pour qu'il jaillisse toujours aussi joyeusement aujourd'hui, alors que ses rivaux en comédies ont définitivement cessé de nous amuser ? Cinquante pages, en tête du premier volume, répondent à ces questions, avec une pénétration, une rigueur, un agrément d'expression qui ne se démentent jamais. Chacune des comédies retenues est précédée d'une notice littéraire et historique qui mentionne les principaux comptes rendus retrouvés dans les journaux du temps et le nombre des représentations, pris dans les registres de la Société des auteurs.



L'annotation est rejetée en fin de volume, ce qui permet aux gens pressés une lecture d'un plaisir continu et rapide. Mais on s'aperçoit, en allant consulter ces notes, qu'à lire rapidement Labiche on laisse échapper quantité d'allusions devenues obscures, détails compréhensibles par le contexte historique, expressions dont le sens a changé. Un lexique finissait par être nécessaire. Il a été soigneusement établi et nous apprend par exemple qu'un "marchand" voulait dire à la fois l'acheteur et le vendeur, qu'une "entrée" était, dans un menu, le plat de résistance, tandis qu'un "entremets", juste avant le dessert, offrait aux glorieux appétits de nos pères viande froide ou poisson froid !

L'amateur des choses du passé qui ne serait pas encore satisfait avec ces renseignements trouvera d'abord, au début du tome I, un tableau chronologique de soixante-quinze pages, où, de 1815 à 1888, dates de Labiche, sont consignés les événements marquants de sa carrière, et, en arrière-plan, année par année, l'actualité politique, sociale, littéraire et dramatique. A cela s'ajoute un "dictionnaire" où l'univers de Labiche apparaît dans le détail de la vie quotidienne, avec des articles comme "Bal Mabille", "Boulevards", "Chemins de fer", "Domestiques", "Mariages", "Restaurants", etc. Documentation vivante et concrète, répertoire amusant de la civilisation parisienne au temps d'Haussmann.

Un bourgeois drôle et léger

Dans ce cadre, les comédies de Labiche s'animent avec les couleurs de leur époque, leur gaîté bon enfant et les portraits répétés d'une bourgeoisie que l'auteur connaissait par le dedans. Sur ce point, Jacques Robichez attaque vigoureusement le mythe actuel d'un Labiche "féroce". « *Pour donner, écrit-il, à un metteur en scène qui s'est formé à la culture dramatique dans les années soixante, qui a triomphalement pillé l'Odéon en 1968, l'idée de monter une œuvre de Labiche, il suffit de lui faire entendre qu'il y trouvera l'arme absolue contre la civilisation bourgeoise de 1860 et ce qui peut en subsister aujourd'hui.* » Un livre de Philippe Soupault a particulièrement soutenu cette thèse : pour lui, le règne de Napoléon III est le règne abject des classes possédantes, reflété, avec une effrayante exactitude, dans *la Cagnotte, le Voyage de M. Perrichon, Célimare le bien-aimé*, et Labiche est le Tacite de ce Néron. On a prétendu naguère expliquer *le Misanthrope* par la lutte des classes, Célimène prolétaire face à Alceste privilégié. La "férocité" de Labiche n'est pas une moindre bouffonnerie : férocité inconsciente, c'est lui supposer beaucoup de niaiserie ; férocité cachée, beaucoup de sournoiserie ; férocité avouée, ce serait de la part de ce bourgeois une sorte de confession publique parfaitement invraisemblable. L'édition que nous offre la collection "Bouquins" ridiculise ces sornettes. Labiche a été le peintre de la vanité, du mensonge, des complications inextricables et des absurdités qui en découlent. Mais absurdités gaies, rien de commun avec les lugubres élucubrations métaphysiques de 1945. Il faut abandonner le mannequin à faire peur aux enfants de Soupault, revenir au vrai Labiche, à l'auteur bourgeois, oui, mais bourgeois drôle et léger. C'est à quoi nous engage, avec un rare bonheur, cette nouvelle édition.

Yves Le Bihan

---

1. *Eugène Labiche : Théâtre*, édition de Jacques Robichez, 2 vol., 898 et 1186 p., "Bouquins", Laffont, 1991.

(suite de la page 32)

par des philosophes comme Horkheimer ou Adorno. De même, on constatera qu'elle est également celle dont se recommande la gauche française, si l'on excepte certains courants, et dont l'illustration a été donnée par la célébration du bicentenaire de la Révolution française, véritable hymne au melting-pot, qui avait eu pour ambition de fonder le patriotisme français sur l'idéologie cosmopolite des droits de l'homme.

Or, en enlevant toute dimension historique, culturelle, ethnique et linguistique à la nation, en en faisant un simple cadre juridique, on la réduit à une idéologie. Tel n'était-il pas le cas de l'URSS, "nation" de type idéologique, fondée sur le marxisme, et qui réunissait les peuples et les cultures les plus divers sous la tutelle d'une dictature unique ? Une dictature qui justifiait précisément son pouvoir par une doctrine à prétention elle aussi universelle et qui devait déboucher sur le totalitarisme.

Une société malade

Autre conséquence de l'"idéologie" américaine : la menace de désintégration. Bien des sociologues ont montré en effet que la société américaine était une société malade, en voie d'atomisation ou de "tribalisation", en raison même de son manque d'unité ethnique et culturelle. Manque d'unité accentué précisément par l'idéologie dominante qui fait du melting-pot le modèle de l'Amérique, comme l'illustrent assez bien les publicités de Benetton ou les chansons de Madonna.

A tel point que, face à l'invasion immigrationniste des *latinos,* dont l'ampleur est bien supérieure à celle que connaît l'Europe, les autorités et la population, emprisonnées dans la logique de leurs propres principes moraux, puritains, universalistes et égalitaristes, se trouvent dans l'incapacité de réagir. Nul besoin aux États-Unis de mener des campagnes contre la "xénophobie", le "racisme" et l'"exclusion" pour mettre au pas le peuple récalcitrant comme en France, parce que, là-bas, la population blanche, elle-même d'origine immigrée et largement conditionnée par le mythe fondateur américain, ne voit pas toujours dans cette situation une atteinte à son identité.

Il est vrai que cette image de l'Amérique caractérise davantage un certain establishment politico-médiatique que le peuple dans ses profondeurs. Un peuple qui pourrait d'ailleurs ne pas être à l'abri dans les cinquante prochaines années de violentes réactions raciales quand viendront à s'équilibrer les deux types de populations, noire et sud-américaine, au détriment des premiers immigrants d'origine blanche et quand l'adhésion à la constitution des États-Unis commencera à perdre de sa force au profit d'identifications de type "tribal", "ethnique" ou même "racial", comme c'est déjà le cas dans certaines villes. C'est dire, de toute façon, si la société américaine contient en germe tous les éléments d'une dislocation future.

Pour toutes ces raisons, l'Amérique ne saurait servir de modèle de société à l'Europe. Son analogie avec le modèle soviétique devrait d'ailleurs nous en dissuader. En effet, les États-Unis, tout comme l'URSS, constituent deux variantes de l'esprit révolutionnaire, constructiviste et anti-traditionaliste, bref deux variantes de la gnose rationaliste dont l'ambition est de faire naître un homme nouveau en rejetant l'homme réel enraciné dans ses traditions [7].

Fille de l'Europe, l'Amérique s'est créée contre elle. Et, plutôt que la copier, nous devons rechercher en nous notre propre modèle, un modèle qui tienne enfin compte de l'homme tel qu'il est. ■

---

1. *Le Puritanisme*, coll. "Que sais-je ?", PUF.
2. Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*.
3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*.
4. Michael Polanyi, *la Logique de la liberté*, PUF, 1989.
5. Sur le subjectivisme, voir Arnold Gehlen, *Anthropologie et Psychologie sociale*, PUF, 1990.
6. Comme exemple de libertarisme, voir le récent livre de Murray Rothbard, *l'Éthique de la liberté*, Les Belles Lettres, 1991.
7. Yvan Blot, *Baroque et Politique*, Éditions nationales (à paraître début 1992).

identité

Comité de patronage

●

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bruno Mégret
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Jean-François Jalkh
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Bardet
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS
Régis Constans, Hervé Morvan
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Déline Certier
RÉDACTION
Pierre Durand, Pierre Milloz, Pierre Sergent, Georges-Paul Wagner, Pierre de Meuse, Didier Lefranc, Bruno Chossat, Grégoire Legrand, Pascal Gannat, Jean de Bauvière, Aramis.
DIRECTION ARTISTIQUE
Franck Marest
ICONOGRAPHIE
Anne-Laure Le Gallou
IMPRESSION
Qualit'Offset - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Couverture : The Image Bank.
Gamma, Sygma, Giraudon, Roger-Viollet, Keystone, ph. Philippe Besnard. Caricature de Minos.

IDENTITÉ
8, rue du Général-Clergerie - 75116 Paris
Tél. (1) 47 27 56 66 - Fax (1) 47 55 06 38
N° de commission paritaire : AS71225

INSTITUT DE FORMATION NATIONALE
CYCLE 1991-1992

DES IDEES ET DES HOMMES

Conférences du soir
sous la présidence de Georges-Paul Wagner

7 octobre : Le rôle des idées et des hommes dans l'histoire, *par Jean-Marie Le Pen, président du Front national.*

29 octobre : Barrès, le déracinement, *par Georges-Paul Wagner, avocat au barreau de Paris.*

5 novembre : Giraudoux, guerre et déclin, *par Jacques Robichez, professeur honoraire à la Sorbonne.*

19 novembre : Maurras, la politique naturelle, *par Gérard de Gubernatis, avocat au barreau de Nice.*

3 décembre : Lagrange, nationalisme et progrès social, *par Pierre Monnier, écrivain.*

17 décembre : Figures du mouvement national, *par Jean Madiran, journaliste.*

7 janvier : Proudhon, le socialisme à la française, *par Pierre Vial, maître de conférences à l'université de Lyon-III.*

21 janvier : Louis XIV, l'art de la puissance, *par Philippe Colombani, journaliste.*

4 février : Balzac, tradition et progrès, *par François Léger, journaliste et écrivain.*

18 février : Aristote, l impératif du politique, *par Jean-Claude Absil, professeur de lettres.*

10 mars : Montalembert, liberté de l'enseignement, *par Olivier Pichon, professeur agrégé d'histoire.*

24 mars : Peron, le justicialisme argentin, *par Jean-Gilles Malliarakis, écrivain, éditeur.*

7 avril : Marx, fin d'un mythe funeste, *par Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge.*

28 avril : Jeanne d'Arc, politique d'abord, *par Bruno Mégret, député européen, délégué général du Front national.*

5 mai : Maupeou, la justice libérée, *par Hugues Petit, maître de conférences à l'université de Grenoble.*

19 mai : Arthur, l'éthique de la chevalerie européenne, *par Jean Haudry, professeur de linguistique à l'université de Lyon-III.*

2 juin : Frédéric II de Prusse, les hommes et les idées baroques, *par Yvan Blot, député européen.*

16 juin : Fustel de Coulanges, la mémoire, instrument du combat politique, *par Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national au Conseil régional d'Ile-de-France.*

30 juin : Hyacinthe Dubreuil, la propriété du travail, *par Bernard Antony, député européen.*

Les conférences ont lieu à la Maison des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris, à 20 h 30 précises. Prix d'entrée : 40 F ; étudiants : 20 F ; conférence inaugurale : 100 F ; abonnement aux 18 conférences suivantes : 600 F.
(Pour tous renseignements, contacter Nicole Dorlin ou Olivier Racouchot, IFN, Délégation générale, 47 27 56 66.)



UN MAGAZINE LIBRE POUR DES FRANÇAIS ENCORE LIBRES



juillet-août — septembre — octobre

En vente chez tous les marchands de journaux : 35 F.
Abonnement 1 an : 350 F.

Avec les signatures de :
Jean-Claude Valla, Jean Mabire, Jean Nouyrigat, Michel Toda, Pierre Vial, Bruno Larebière, Robert Scheuer, etc.

Renseignements - Abonnements :
Le Choc du Mois, 25, rue J.J. Rousseau, 75001 Paris